

CANADA GOOSE HOLDINGS INC.

RAPPORT DE GESTION

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 mars 2019

Le présent rapport de gestion de Canada Goose Holdings Inc. (« nous », « notre », « nos », « Canada Goose » ou la « société ») est daté du 28 mai 2019 et fournit de l'information sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation pour le trimestre et l'exercice clos le 31 mars 2019 (l'« exercice 2019 »). Il doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés audités et les notes annexes pour l'exercice clos le 31 mars 2019 (les « états financiers annuels ») ainsi que d'autres informations financières. Des informations supplémentaires sur Canada Goose sont publiées sur notre site Web, à l'adresse www.canadagoose.com, sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, et dans la section EDGAR du site Web de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») des États-Unis à l'adresse www.sec.gov, y compris le présent rapport annuel sur formulaire 20-F.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient des déclarations prospectives, c'est-à-dire des déclarations qui ne sont ni des faits passés ni des garanties de résultats futurs. Les déclarations prospectives sont plutôt fondées sur nos opinions, attentes et hypothèses actuelles concernant l'avenir de notre entreprise, nos projets, nos stratégies et d'autres conditions futures. Elles se reconnaissent à l'emploi de termes comme « prévoir », « croire », « envisager », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « pouvoir », « planifier », « projeter », « continuer », « cible » ou « potentiel », éventuellement employés au futur ou au conditionnel, et d'autres termes semblables, mais toutes les déclarations prospectives ne contiennent pas nécessairement ces termes. Les déclarations prospectives portent sur toutes les questions qui ne sont pas des faits historiques. Le présent rapport de gestion renferme un grand nombre de déclarations prospectives, qui expriment nos intentions, opinions ou attentes actuelles concernant, entre autres, nos résultats d'exploitation, notre situation financière, nos liquidités, nos perspectives d'affaires, notre croissance, les attentes concernant les tendances du secteur ainsi que la taille et le taux de croissance des marchés que nous visons, notre plan d'affaires et nos stratégies de croissance, y compris nos projets d'expansion dans de nouveaux marchés et le lancement de nouveaux produits, les attentes concernant les tendances saisonnières, et le secteur dans lequel nous exerçons nos activités.

Les déclarations prospectives figurant aux présentes reposent notamment sur les hypothèses suivantes :

- notre capacité à mettre en œuvre nos stratégies de croissance;
- notre capacité à entretenir de solides relations d'affaires avec nos clients, fournisseurs, grossistes et distributeurs;
- notre capacité à suivre les préférences des consommateurs;
- notre capacité à protéger notre propriété intellectuelle;
- l'absence de changement défavorable significatif dans notre secteur ou dans l'économie mondiale.

De par leur nature, les déclarations prospectives impliquent des risques et des incertitudes, étant donné qu'elles se rapportent à des faits et dépendent de circonstances qui pourraient se concrétiser ou non dans l'avenir. Nous estimons que ces risques et incertitudes, qui sont plus amplement décrits à la rubrique « Facteurs de risque » de notre rapport annuel, sont notamment les suivants :

- impossibilité d'ouvrir des magasins de détail ou d'étendre l'accès aux sites de commerce en ligne d'après l'échéancier prévu;
- incapacité de préserver la force de notre marque ou de l'étendre à de nouveaux produits et à de nouvelles régions;
- incapacité de protéger ou de préserver notre image de marque et nos droits exclusifs;
- incapacité d'anticiper les préférences des consommateurs;
- baisse des dépenses discrétionnaires des consommateurs par suite d'un ralentissement économique;
- lutte inefficace contre la concurrence sur nos marchés;
- gestion inefficace de notre croissance;
- résultats de l'ensemble de l'année affectés par de mauvais résultats pendant notre haute saison;
- incidence défavorable de notre endettement sur notre situation financière;
- incapacité éventuelle à remédier en temps opportun aux faiblesses de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière;
- incapacité à maintenir de bonnes relations avec nos fournisseurs de choix;
- mauvaise gestion de la distribution de nos produits par l'intermédiaire de nos grossistes et distributeurs internationaux;
- échec de l'ouverture de nouveaux magasins;
- échec de notre expansion dans la région de la Chine élargie;
- échec de nos programmes de marketing;
- incapacité à prévoir nos besoins en matière de stocks;
- incapacité à gérer les risques touchant la sécurité des données et les événements liés à la cybersécurité;
- perturbation à notre siège social qui provoque une interruption de nos activités;
- fluctuations des coûts des matières premières, des taux d'intérêt ou des taux de change.

Même si nous basons les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion sur des hypothèses que nous jugeons raisonnables, nous tenons à préciser que les faits qui se produiront réellement et nos véritables résultats (notamment nos résultats d'exploitation, notre situation financière et nos liquidités, de même que l'évolution du secteur dans lequel nous exerçons nos activités) peuvent différer significativement des résultats sous-entendus dans les déclarations prospectives figurant aux présentes. Par ailleurs, même si les résultats et les faits étaient conformes aux déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion, ils ne seront pas nécessairement représentatifs des résultats et des faits pour des périodes ultérieures. Par conséquent, toute déclaration prospective figurant dans le présent rapport de gestion pourrait se révéler inexacte. Aucune déclaration prospective ne constitue une garantie des résultats futurs. En outre, nous exerçons nos activités dans un milieu hautement concurrentiel qui évolue rapidement et dans lequel de nouveaux risques surgissent souvent. Il est impossible pour la direction de prévoir tous les risques, et nous ne pouvons pas non plus évaluer l'incidence de tous les facteurs sur nos activités, ou la mesure dans laquelle tout facteur, ou toute combinaison de facteurs, peut faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon significative de ceux que nous avançons dans nos déclarations prospectives.

Vous devriez lire le présent rapport de gestion et les documents intégrés par renvoi dans les présentes dans leur intégralité et en sachant que nos résultats futurs réels peuvent différer de façon significative de ce à quoi nous nous attendons. Les déclarations prospectives figurant aux présentes sont faites en date du présent rapport de gestion, et nous déclinons toute obligation de mettre à jour les déclarations prospectives, à moins que les lois applicables ne l'exigent.

MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers annuels de la société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), et sont présentés en millions de dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Certaines mesures financières figurant dans le présent rapport de gestion sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS et sont analysées plus en détail à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » ci-après.

Le symbole « \$ » et les termes « CA » et « dollars » désignent le dollar canadien, le symbole « \$ US » désigne le dollar américain, et les symboles « £ », « € », « CHF », « CNY » et « HKD » désignent la livre sterling, l'euro, le franc suisse, le yuan chinois et le dollar de Hong Kong, respectivement, à moins d'indication contraire. Certains totaux, sous-totaux et pourcentages figurant dans le présent rapport de gestion peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres. Le présent rapport de gestion et les états financiers annuels qui l'accompagnent sont présentés en millions de dollars canadiens. Les chiffres des périodes comparatives sont présentés selon la même méthode et ont été arrondis au besoin.

Toute référence à l'« exercice 2015 », à l'« exercice 2016 », à l'« exercice 2017 », à l'« exercice 2018 », à l'« exercice 2019 », à l'« exercice 2020 » et à l'« exercice 2021 » s'entend de l'exercice clos le 31 mars 2015, de l'exercice clos le 31 mars 2016, de l'exercice clos le 31 mars 2017, de l'exercice clos le 31 mars 2018, de l'exercice clos le 31 mars 2019, de l'exercice se clôturant le 31 mars 2020 et de l'exercice se clôturant le 31 mars 2021 de la société, respectivement.

SOMMAIRE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

Le tableau qui suit résume les résultats d'exploitation pour les exercices clos les 31 mars 2019, 2018 et 2017 et pour les trimestres clos les 31 mars 2019 et 2018 et présente certains postes des états financiers exprimés en pourcentage des produits. Se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation » pour de plus amples renseignements.

En millions de dollars canadiens (sauf les montants par action)	Pour les exercices clos les 31 mars			Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2019	2018	2017	2019	2018
Données tirées de l'état du résultat net :					
Produits	830,5	591,2	403,8	156,2	124,8
Marge brute	516,8	347,6	212,1	102,4	78,2
<i>Ratio de la marge brute</i>	62,2 %	58,8 %	52,5 %	65,6 %	62,7 %
Bénéfice d'exploitation	196,7	138,1	40,5	11,7	14,8
Bénéfice net	143,6	96,1	21,6	9,0	8,1
Bénéfice par action					
De base	1,31 \$	0,90 \$	0,22 \$	0,08 \$	0,08 \$
Dilué	1,28 \$	0,86 \$	0,21 \$	0,08 \$	0,07 \$
Autres données¹ :					
BAIIA	219,4	152,3	49,0	19,1	19,7
BAIIA ajusté	229,6	149,2	81,0	20,4	21,8
<i>Marge du BAIIA ajusté</i>	27,6 %	25,2 %	20,1 %	13,1 %	17,4 %
Bénéfice net ajusté	151,6	94,1	44,1	10,0	10,0
Bénéfice net ajusté par action	1,39 \$	0,88 \$	0,44 \$	0,09 \$	0,09 \$
Bénéfice net ajusté dilué par action	1,36 \$	0,84 \$	0,43 \$	0,09 \$	0,09 \$

En millions de dollars canadiens	31 mars		
	2019	2018	2017
Situation financière :			
Trésorerie	88,6	95,3	9,7
Fonds de roulement net ¹	188,0	72,1	89,2
Total de l'actif	725,4	548,4	380,9
Total des passifs non courants	189,7	171,2	170,4
Capitaux propres	399,1	243,6	146,1

1. Le BAIIA, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, le bénéfice net ajusté par action et dilué par action et le fonds de roulement net sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de ces mesures et un rapprochement avec la mesure conforme aux normes IFRS la plus comparable.

Secteurs

Nous présentons nos résultats en deux secteurs, lesquels sont alignés sur nos canaux de vente : les ventes en gros et les ventes directes aux consommateurs. Nous évaluons le rendement de chaque secteur opérationnel à présenter en fonction des produits et du bénéfice d'exploitation sectoriel. Nous vendons à des grossistes par l'entremise de notre secteur des ventes en gros. Notre secteur des ventes directes aux consommateurs comprend les ventes effectuées en ligne par l'entremise de nos sites de commerce en ligne et de nos magasins de détail dans les régions suivantes :

Marchés de commerce en ligne	Magasins de la société
Autriche	Beijing
Belgique	Boston
Canada	Calgary
Chine élargie	Chicago
France	Hong Kong
Allemagne	Londres
Irlande	Montréal
Luxembourg	New York
Pays-Bas	Short Hills au New Jersey
Suède	Toronto
Royaume-Uni	Vancouver
États-Unis	

Nos secteurs des ventes directes aux consommateurs et des ventes en gros ont représenté 51,9 % et 48,1 %, respectivement, du total de nos produits pour l'exercice 2019. Pour l'exercice 2018, les secteurs des ventes directes aux consommateurs et des ventes en gros ont représenté 43,1 % et 56,9 %, respectivement, du total des produits et, pour l'exercice 2017, les secteurs des ventes directes aux consommateurs et des ventes en gros ont représenté 28,5 % et 71,5 %, respectivement, du total des produits. La croissance globale des ventes ainsi que la hausse des ventes attribuables au secteur des ventes directes aux consommateurs devraient se poursuivre à mesure que nous ouvrirons d'autres magasins de détail et étendrons l'accès aux sites de commerce en ligne dans les années à venir.

Facteurs ayant une incidence sur notre rendement

Nous estimons que notre rendement et notre réussite future sont fonction de nombreux facteurs qui sont aussi porteurs de grandes occasions pour nous. Ces facteurs comportent cependant des risques et difficultés, y compris ceux abordés ci-après.

- *Développement de marché.* Notre stratégie de développement de marché a été un important moteur de la récente croissance de nos produits, et nous entendons continuer d'exécuter notre stratégie d'expansion mondiale. Dans nos divers marchés, nous avons l'intention de continuer de renforcer la notoriété de la marque et de maintenir une présence active sur les marchés locaux, tout en développant l'accès de la clientèle à nos canaux de ventes en gros et de ventes directes aux consommateurs. Nous prévoyons que les coûts de marketing liés à ces projets continueront de croître de façon proportionnelle à la croissance prévue des produits. Conformément à cette stratégie, nous avons accru notre présence dans le marché de la Chine élargie au cours de l'exercice 2019.

- *Croissance de notre canal de ventes directes aux consommateurs.* Nous avons lancé notre canal de ventes directes aux consommateurs durant l'exercice 2015, avec le lancement de notre magasin en ligne canadien, et avons depuis lancé des sites de commerce en ligne aux États-Unis et dans les principaux marchés de l'Europe et de la région de la Chine élargie. À l'exercice 2019, pour la première fois, les produits générés par notre canal de ventes directes aux consommateurs ont représenté plus de la moitié du total des produits.

Au troisième trimestre de l'exercice 2017, nous avons ouvert nos deux premiers magasins de détail et avons depuis ouvert neuf magasins partout dans le monde, y compris à Short Hills au New Jersey, à Hong Kong, à Vancouver, à Montréal et à Beijing au cours de l'exercice 2019. Nous prévoyons continuer d'ouvrir de nouveaux magasins de détail dans de grands centres urbains et dans de grandes stations touristiques où nous sommes d'avis qu'ils pourront être rentables et avons annoncé six nouveaux magasins de détail pour l'exercice 2020.

La croissance de notre canal de ventes directes aux consommateurs devrait continuer de modifier la concentration saisonnière de nos produits, puisque les consommateurs ont tendance à effectuer davantage d'achats dans les magasins de détail et sur les sites de commerce en ligne aux troisième et quatrième trimestres, tandis que, dans le secteur des ventes en gros, les produits sont livrés aux grossistes aux deuxième et troisième trimestres en prévision de leur haute saison des ventes.

- *Nouveaux produits.* La conception de produits et l'innovation sont au cœur de notre stratégie, et nous prévoyons continuer d'investir dans le développement et l'offre de nouveaux produits. Nous avons l'intention d'étendre nos collections de vêtements d'extérieurs, de tricotés et d'accessoires pour l'automne, l'hiver et le printemps à une variété de styles, d'usages et de climats. De plus, parallèlement à l'acquisition des activités de Baffin Inc. (le « fournisseur Baffin ») en novembre 2018 (l'« acquisition de Baffin »), nous prévoyons continuer d'offrir la marque de chaussures Baffin par l'entremise de ses propres canaux de vente. Nous concevons également une gamme de chaussures Canada Goose distincte en tirant parti de l'infrastructure, des processus et de la technologie de Baffin. Nous avons lancé notre collection de tricotés au deuxième trimestre de l'exercice 2018. Nous croyons que l'offre de nouveaux produits donnera plus d'ampleur au caractère saisonnier de nos activités. Nous prévoyons que ces nouveautés seront génératrices de produits, mais celles-ci pourraient offrir une marge brute par unité inférieure à celle de nos styles de longue date, dont le volume de production est substantiellement plus élevé.

- *Caractère saisonnier.* Nos produits et nos résultats d'exploitation connaissent des variations saisonnières, et nous enregistrons habituellement une partie importante de nos produits annuels tirés des ventes en gros au cours des deuxième et troisième trimestres de l'exercice, et de ceux tirés des ventes directes aux consommateurs au cours des troisième et quatrième trimestres de l'exercice. Nous avons généré 75,8 %, 74,2 % et 83,5 % de nos produits consolidés aux deuxième et troisième trimestres des exercices 2019, 2018 et 2017, respectivement. Dans notre canal de ventes en gros, nous avons une idée des produits futurs prévus, car nous recevons la majeure partie de nos commandes avant la fin de l'exercice antérieur; cela nous permet donc de planifier notre calendrier de fabrication. Toutefois, les fluctuations saisonnières de la demande des clients grossistes et distributeurs ont changé le calendrier de livraison trimestriel des commandes clients par le passé, et des changements semblables pourraient avoir une incidence sur le profil trimestriel des produits tirés des ventes en gros dans l'avenir. En raison des fluctuations saisonnières des produits et des coûts fixes liés à nos activités, plus particulièrement les coûts liés à la croissance des effectifs et aux installations découlant de l'expansion de notre canal de ventes directes aux consommateurs, nous enregistrons habituellement un bénéfice net et un BAIIA ajusté¹ réduits ou négatifs aux premier et quatrième trimestres. En raison du caractère saisonnier de nos activités, les variations influant sur le ratio de la marge brute et le BAIIA ajusté¹ peuvent avoir une incidence disproportionnée sur les résultats trimestriels lorsqu'elles sont enregistrées hors de nos périodes de pointe.

1. *Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de ces mesures.*

Compte tenu de la demande et des commandes de gros attendues, nous fabriquons de façon linéaire tout au long de l'exercice, ce qui entraîne une accumulation des stocks avant notre période de pointe. Les besoins en fonds de roulement net augmentent habituellement pendant les périodes hors pointe en raison de la constitution des stocks en prévision des périodes d'expédition et de vente de pointe. Nous finançons ces besoins au moyen des fonds en caisse, des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et de prélèvements sur notre facilité de crédit renouvelable de premier rang garantie par des actifs libellée en dollars américains (la « facilité renouvelable »). Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont normalement plus élevés aux troisième et quatrième trimestres de l'exercice, en raison de la période de pointe du canal de ventes directes aux consommateurs, pour ce qui est des produits d'exploitation, et du recouvrement de créances liées à des ventes en gros enregistrées plus tôt au cours de l'exercice.

- *Faits récents en matière de commerce international.* Nous continuons à nous préparer à l'incidence que pourrait avoir le retrait proposé du Royaume-Uni de l'Union européenne (le « Brexit ») sur nos activités en Europe et au Royaume-Uni. Par ailleurs, nous nous attendons à ce que les récentes négociations commerciales entourant la proposition d'un Accord États-Unis-Mexique-Canada (« AEUMC ») n'aient aucune incidence, ni favorable ni défavorable, sur nos activités. La société profite actuellement de tarifs réduits sur certains de nos biens importés en Europe en vertu de l'Accord économique et commercial global (« AECG ») entre le Canada et l'Union européenne, qui est entré en vigueur à titre provisoire le 21 septembre 2017 et qui doit être ratifié par certains pays de l'UE. Nous surveillons les faits nouveaux du commerce international dans les pays où nous exerçons nos activités qui pourraient avoir une incidence sur nos activités.
- *Change.* Nous vendons une importante partie de nos marchandises à des clients de l'extérieur du Canada, ce qui nous expose aux fluctuations des taux de change. Au cours des exercices 2019, 2018 et 2017, nous avons généré 58,0 %, 53,7 % et 52,2 %, respectivement, de nos produits en monnaies autres que le dollar canadien. Puisque la majeure partie de nos produits tirés des ventes en gros découle de commandes passées par des grossistes avant le début de l'exercice, nous avons un niveau élevé de précision quant aux flux de trésorerie futurs qui devraient être générés par les activités de ventes en gros. En outre, la plupart de nos matières premières proviennent de l'étranger et sont principalement achetées en dollars américains, et les frais de vente, généraux et administratifs sont généralement libellés dans la monnaie du pays dans lequel ils sont engagés. Dans le cadre de notre programme de gestion du risque, cette capacité de prévision nous permet de conclure des contrats de change à terme pour gérer une partie de notre exposition aux fluctuations des taux de change en vue de futures transactions en monnaie étrangère, de manière à réduire la variabilité de nos coûts d'exploitation et de nos flux de trésorerie futurs libellés en monnaies locales.

Nous sommes exposés aux risques liés à la conversion et aux transactions découlant des fluctuations du change touchant le capital et les intérêts à payer sur notre facilité renouvelable et notre facilité d'emprunt à terme garantie de premier rang (la « facilité d'emprunt à terme »). Le 18 octobre 2017, nous avons conclu un contrat de change à terme et un contrat de swap de devises afin de couvrir une partie de notre exposition au risque de change et au risque de taux d'intérêt associés au capital de la facilité d'emprunt à terme. Se reporter à la rubrique « Informations quantitatives et qualitatives sur le risque de marché – Risque de change » ci-après.

Les principaux taux de change qui ont eu une incidence sur notre entreprise et nos activités pour les exercices 2019 et 2018 sont présentés ci-dessous.

Devise	Taux de change pour 1,00 \$ CA					
	Exercice 2019					
	Taux moyen					Taux à la clôture
	T1	T2	T3	T4	2019	31 mars 2019
\$ US/\$ CA	1,2912	1,3069	1,3214	1,3292	1,3122	1,3363
€/ \$ CA	1,5390	1,5204	1,5080	1,5094	1,5192	1,5002
£/\$ CA	1,7567	1,7039	1,6992	1,7315	1,7228	1,7418
CHF/\$ CA	1,3108	1,3291	1,3274	1,3329	1,3251	1,3421
CNY/\$ CA	0,2024	0,1920	0,1911	0,1970	0,1956	0,1991
HKD/\$ CA	0,1645	0,1666	0,1688	0,1694	0,1673	0,1702

Devise	Taux de change pour 1,00 \$ CA					
	Exercice 2018					
	Taux moyen					Taux à la clôture
	T1	T2	T3	T4	2018	31 mars 2018
\$ US/\$ CA	1,3449	1,2528	1,2713	1,2647	1,2837	1,2894
€/ \$ CA	1,4810	1,4721	1,4971	1,5544	1,5011	1,5867
£/\$ CA	1,7211	1,6396	1,6875	1,7601	1,7022	1,8106
CHF/\$ CA	1,3663	1,3012	1,2881	1,3337	1,3226	1,3482

Source : Banque du Canada

Composantes de nos résultats d'exploitation

Produits

Les produits tirés des ventes en gros se composent des ventes à des revendeurs tiers (qui comprennent les distributeurs et les détaillants) de nos marchandises. Les produits tirés de la vente en gros de marchandises, déduction faite de la provision estimative pour les retours sur ventes, des rabais et des escomptes, sont comptabilisés lorsque le contrôle des marchandises a été transféré au revendeur, ce qui, selon les modalités de l'entente conclue avec le revendeur, survient lorsque les marchandises ont été expédiées au revendeur, sont récupérées depuis notre entrepôt géré par des tiers ou parviennent aux installations du revendeur.

Les produits tirés des ventes directes aux consommateurs se composent des ventes effectuées par l'intermédiaire de nos activités de commerce en ligne et par nos magasins de détail. Les produits tirés des activités de commerce en ligne et des magasins de détail sont comptabilisés lorsque les marchandises sont livrées au client et que le recouvrement est raisonnablement assuré, déduction faite de la provision estimative pour les retours sur ventes.

Coût des ventes et marge brute

La marge brute correspond aux produits, déduction faite du coût des ventes. Le coût des ventes comprend le coût de fabrication de nos marchandises, y compris le coût des matières premières, les coûts de la main-d'œuvre directe et les frais indirects, majoré des frais de fret, des droits et des taxes non remboursables engagés dans la livraison des marchandises aux centres de distribution gérés par des tiers ou à nos magasins de détail. Il comprend également les coûts engagés par nos services de production, de conception et de commercialisation, ainsi que les provisions au titre des stocks liées à l'obsolescence ou à la freinte. Les principaux facteurs de notre coût des ventes sont les coûts des matières premières (qui sont achetées en dollars canadiens et en dollars américains), les taux horaires liés à la fabrication dans les provinces canadiennes et la répartition des frais indirects. Le ratio de la marge brute mesure notre marge brute exprimée en pourcentage des produits. Les stocks acquis parallèlement à l'acquisition de Baffin ont été comptabilisés à la juste valeur, évaluée comme étant la valeur nette de réalisation diminuée du coût des ventes. Lorsque les stocks d'ouverture sont vendus, la marge brute qui aurait autrement été comptabilisée sans ajustement pour tenir compte de l'évaluation des stocks entraînera une diminution de la marge brute et du ratio de la marge brute connexes.

Frais de vente, généraux et administratifs

Les frais de vente, généraux et administratifs comprennent les frais de vente visant à appuyer nos relations avec les clients et à livrer nos marchandises à nos grossistes, à nos clients du commerce en ligne et à nos magasins de détail. Ils comprennent également nos activités d'investissement relatives au marketing et à la marque ainsi que les frais liés aux infrastructures d'entreprise nécessaires pour appuyer nos activités courantes. Les profits et les pertes de change sont comptabilisés dans les frais de vente, généraux et administratifs, et comprennent la conversion des actifs et des passifs libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle de la société ou de ses filiales, notamment les soldes de trésorerie, la facilité d'emprunt à terme, une tranche de notre facilité renouvelable, les ajustements à la valeur de marché des contrats dérivés, les profits ou pertes associés à nos couvertures à l'égard des emprunts à terme et les profits réalisés à la suite du règlement d'actifs et de passifs libellés en devises.

De façon générale, les frais de vente, autres que les coûts liés au personnel, fluctuent en fonction du calendrier de comptabilisation des produits; par conséquent, ils présentent des tendances saisonnières semblables. En pourcentage des ventes, nous prévoyons que ces frais de vente continueront de varier à mesure qu'évolueront nos activités. Cette variation a découlé et devrait continuer de découler principalement de la croissance de notre canal de ventes directes aux consommateurs, y compris l'investissement requis pour appuyer la création de sites de commerce en ligne et l'ouverture de magasins de détail. Les coûts des magasins de détail sont essentiellement fixes et sont engagés tout au long de l'exercice. La croissance de notre canal de ventes directes aux consommateurs a eu une incidence relative sur le bénéfice net qui devrait se poursuivre, puisque la marge brute plus élevée des ventes effectuées par l'entremise de notre canal de ventes directes aux consommateurs tire la pleine valeur de détail de nos marchandises.

Les frais généraux et administratifs représentent les coûts engagés par nos bureaux, et sont essentiellement liés à la commercialisation, aux charges de personnel, y compris les salaires, la rémunération incitative variable, les avantages, la rémunération fondée sur des actions, le soutien technologique et d'autres coûts liés aux services professionnels. Nous avons investi et prévoyons continuer d'investir d'importantes sommes dans ce secteur pour appuyer la croissance du volume et la complexité accrue de nos activités.

Impôt sur le résultat

Nous sommes assujettis à l'impôt sur le résultat dans les territoires où nous exerçons nos activités et, par conséquent, la charge d'impôt est fonction de la répartition du bénéfice imposable dans chaque territoire et des diverses activités qui ont une incidence sur le calendrier des frais imposables. Les principaux territoires qui déterminent le taux d'imposition effectif sont le Canada, les États-Unis, la Suisse et le Royaume-Uni.

FAITS RÉCENTS

Nouveaux magasins de détail

En avril 2019, la société a annoncé qu'elle prévoit ouvrir six nouveaux magasins en Europe et en Amérique du Nord à l'automne et à l'hiver 2019. Ces nouveaux magasins prévus seront situés à Milan, à Paris, à Minneapolis, à Toronto, à Banff et à Edmonton.

Usine de fabrication à Montréal

En avril 2019, la société a ouvert sa deuxième usine de fabrication au Québec, et sa huitième usine de fabrication au Canada.

Modifications aux ententes sur la dette à long terme

Le 10 mai 2019, la société a conclu des ententes avec ses prêteurs en vue de modifier les modalités de sa facilité renouvelable et de sa facilité d'emprunt à terme. La modification à la facilité renouvelable s'est traduite par une augmentation de l'engagement de crédit pour le porter à 300,0 M\$, et une augmentation saisonnière pouvant aller jusqu'à 350,0 M\$ durant la période de pointe (du 1^{er} juin au 30 novembre) et par le report de la date d'échéance jusqu'au 3 juin 2024. La modification à la facilité d'emprunt à terme a eu pour effet d'abaisser le taux d'intérêt, qui est passé du taux LIBOR majoré de 4,0 % au taux LIBOR majoré de 3,5 %, et de reporter la date d'échéance jusqu'au 2 décembre 2024.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

La société a procédé à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités relativement à ses actions à droit de vote subalterne. La société est autorisée à effectuer des rachats en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités du 31 mai 2019 au 30 mai 2020, conformément aux exigences de la Bourse de Toronto (la « TSX »). Le conseil d'administration de la société a autorisé la société à racheter jusqu'à 1 600 000 actions à droit de vote subalterne, soit environ 2,70 % des actions à droit de vote subalterne émises et en circulation au 17 mai 2019. Les rachats seront effectués au moyen de transactions sur le marché libre à la TSX et à la Bourse de New York (la « NYSE »), ou par l'intermédiaire d'autres systèmes de négociation, s'ils sont admissibles, ou par d'autres moyens autorisés par les autorités de réglementation des valeurs mobilières. En vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la société pourra racheter quotidiennement, par l'intermédiaire des installations de la TSX, un maximum de 131 422 actions à droit de vote subalterne, soit 25 % du volume de négociation moyen quotidien, calculé conformément aux règles de la TSX, pour la période de six mois commençant le 1^{er} novembre 2018 et se terminant le 30 avril 2019. Les actions à droit de vote subalterne rachetées seront annulées. Une copie de l'avis d'intention de la société de lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités par l'intermédiaire des installations de la TSX peut être obtenue, sans frais, en communiquant avec la société.

La société est d'avis que le rachat de ses actions à droit de vote subalterne en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités est une utilisation justifiée et souhaitable de la trésorerie excédentaire disponible.

Au cours des 12 derniers mois, aucune action à droit de vote subalterne n'a été rachetée par la société en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Exercice clos le 31 mars 2019 par rapport à l'exercice clos le 31 mars 2018

Le tableau qui suit résume les résultats d'exploitation et présente certains postes des états financiers exprimés en pourcentage des produits.

En millions de dollars canadiens (sauf les montants par action)	Pour les exercices clos les 31 mars		Variation en dollars	Variation en pourcentage
Données tirées de l'état du résultat net :	2019	2018		
Produits	830,5	591,2	239,3	40,5 %
Coût des ventes	313,7	243,6	(70,1)	(28,8) %
Marge brute	516,8	347,6	169,2	48,7 %
<i>Ratio de la marge brute</i>	62,2 %	58,8 %		340 pbs
Frais de vente, généraux et administratifs	302,1	200,1	(102,0)	(51,0) %
<i>Frais de vente, généraux et administratifs en pourcentage des produits</i>	36,4 %	33,8 %		(260) pbs
Amortissements	18,0	9,4	(8,6)	(91,5) %
Bénéfice d'exploitation	196,7	138,1	58,6	42,4 %
<i>Bénéfice d'exploitation en pourcentage des produits</i>	23,7 %	23,4 %		30 pbs
Charges d'intérêts et autres charges financières, montant net	14,2	12,9	(1,3)	(10,1) %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	182,5	125,2	57,3	45,8 %
Charge d'impôt	38,9	29,1	(9,8)	(33,7) %
<i>Taux d'imposition effectif</i>	21,3 %	23,3 %		200 pbs
Bénéfice net	143,6	96,1	47,5	49,4 %
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	0,7	(1,8)	2,5	138,9 %
Total du bénéfice global	144,3	94,3	50,0	53,0 %
Bénéfice par action				
De base	1,31 \$	0,90 \$	0,41 \$	45,6 %
Dilué	1,28 \$	0,86 \$	0,42 \$	48,8 %
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation				
De base	109 422 574	107 250 039		
Dilué	111 767 584	111 519 238		
Autres données¹ :				
BAIIA	219,4	152,3	67,1	44,1 %
BAIIA ajusté	229,6	149,2	80,4	53,9 %
<i>Marge du BAIIA ajusté</i>	27,6 %	25,2 %		240 pbs
Bénéfice net ajusté	151,6	94,1	57,5	61,1 %
Bénéfice net ajusté par action	1,39 \$	0,88 \$	0,51 \$	58,0 %
Bénéfice net ajusté dilué par action	1,36 \$	0,84 \$	0,52 \$	61,9 %

1. Le BAIIA, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action et dilué par action sont des mesures non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de ces mesures et un rapprochement avec la mesure conforme aux normes IFRS la plus comparable.

Produits

Les produits pour l'exercice clos le 31 mars 2019 ont augmenté de 239,3 M\$, ou 40,5 %, pour s'établir à 830,5 M\$, comparativement à 591,2 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2018. Cette augmentation découle de la croissance dans l'ensemble des régions géographiques et des canaux. Sur la base d'un taux de change constant¹, les produits ont augmenté de 39,0 % pour l'exercice clos le 31 mars 2019 par rapport à l'exercice clos le 31 mars 2018. Les produits générés par notre canal de ventes directes aux consommateurs ont représenté 51,9 % du total des produits pour l'exercice clos le 31 mars 2019, comparativement à 43,1 % pour l'exercice clos le 31 mars 2018. Pour la première fois, à l'exercice 2019, les produits tirés des ventes directes aux consommateurs ont représenté plus de la moitié du total des produits.

En millions de dollars canadiens	Pour les exercices clos les 31 mars		Variation en dollars			Variation en pourcentage	
	2019	2018	Données présentées	Incidence du change	Taux de change constant	Données présentées	Taux de change constant
Ventes en gros	399,2	336,2	63,0	(5,8)	57,2	18,7 %	17,0 %
Ventes directes aux consommateurs	431,3	255,0	176,3	(3,2)	173,1	69,1 %	67,9 %
Total des produits	830,5	591,2	239,3	(9,0)	230,3	40,5 %	39,0 %

1. Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de ces mesures.

Ventes en gros

Les produits tirés de notre canal de ventes en gros se sont établis à 399,2 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019, par rapport à 336,2 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2018. L'augmentation de 63,0 M\$ des produits tirés de notre canal de ventes en gros est principalement attribuable à l'augmentation de la valeur des commandes des grossistes existants. Les produits supplémentaires provenant de Baffin et les fluctuations du change favorables ont aussi contribué de façon positive.

Ventes directes aux consommateurs

Les produits tirés de notre canal de ventes directes aux consommateurs se sont établis à 431,3 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019, par rapport à 255,0 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2018. L'augmentation de 176,3 M\$ des produits tirés de notre canal de ventes directes aux consommateurs découle des produits additionnels tirés de cinq nouveaux magasins de détail, de même que du lancement du site de commerce en ligne dans le marché de la Chine élargie. À ces facteurs s'ajoute le rendement solide dans les marchés du commerce en ligne et des magasins de détail établis.

Produits par région géographique

En millions de
dollars canadiens

Pour les exercices clos les 31 mars

Produits par région géographique :	2019	Pourcentage du total des produits	2018	Pourcentage du total des produits	Variation en dollars	Variation en pourcentage
Canada	293,3	35,3 %	228,8	38,7 %	64,5	28,2 %
États-Unis	251,1	30,2 %	184,2	31,2 %	66,9	36,3 %
Reste du monde	286,1	34,5 %	178,2	30,1 %	107,9	60,5 %
	830,5	100,0 %	591,2	100,0 %	239,3	40,5 %

Les produits ont augmenté dans toutes nos régions géographiques pour l'exercice clos le 31 mars 2019 par rapport à l'exercice clos le 31 mars 2018. La croissance des produits est principalement attribuable à la hausse de la proportion des ventes provenant du secteur des ventes directes aux consommateurs, ainsi qu'aux produits additionnels générés par les magasins de détail et les sites de commerce en ligne qui n'étaient pas ouverts au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018. La proportion des produits du reste du monde a aussi augmenté, principalement à la suite de la hausse du nombre de magasins de détail et de l'amélioration de l'accès au commerce en ligne à l'échelle internationale.

Coût des ventes et marge brute

Le coût des ventes pour l'exercice clos le 31 mars 2019 a augmenté de 70,1 M\$, ou 28,8 %, par rapport à l'exercice clos le 31 mars 2018. La marge brute et le ratio de la marge brute pour l'exercice clos le 31 mars 2019 se sont établis à 516,8 M\$ et à 62,2 %, respectivement, contre 347,6 M\$ et 58,8 %, respectivement, pour l'exercice 2018. L'augmentation de la marge brute est principalement attribuable à la croissance des produits et aux changements favorables apportés à la composition des canaux, de sorte qu'une proportion plus élevée des produits provient de notre canal de ventes directes aux consommateurs, que ce n'était le cas à l'exercice 2018, facteurs contrebalancés par une hausse des coûts de la main-d'œuvre directe. Le ratio de la marge brute s'est amélioré essentiellement à la suite d'une hausse de la marge dans les canaux de ventes en gros et des ventes directes aux consommateurs, les économies de coûts ininterrompues et les prix ayant été plus importants que les réinvestissements relatifs à l'inflation et aux nouvelles catégories.

Pour les exercices clos les 31 mars

En millions de dollars canadiens	2019		2018		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	Données présentées	En pourcentage des produits sectoriels	Données présentées	En pourcentage des produits sectoriels		
Ventes en gros						
Produits	399,2	100,0 %	336,2	100,0 %	63,0	18,7 %
Coût des ventes	207,0	51,9 %	178,4	53,1 %	(28,6)	(16,0) %
Marge brute	192,2	48,1 %	157,8	46,9 %	34,4	21,8 %
Ventes directes aux consommateurs						
Produits	431,3	100,0 %	255,0	100,0 %	176,3	69,1 %
Coût des ventes	106,7	24,7 %	65,2	25,6 %	(41,5)	(63,7) %
Marge brute	324,6	75,3 %	189,8	74,4 %	134,8	71,0 %
Total						
Produits	830,5	100,0 %	591,2	100,0 %	239,3	40,5 %
Coût des ventes	313,7	37,8 %	243,6	41,2 %	(70,1)	(28,8) %
Marge brute	516,8	62,2 %	347,6	58,8 %	169,2	48,7 %

Ventes en gros

Le coût des ventes de notre canal de ventes en gros s'est établi à 207,0 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019, contre 178,4 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2018. La marge brute s'est établie à 192,2 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019, par rapport à 157,8 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2018. Le ratio de la marge brute des ventes en gros a augmenté pour s'établir à 48,1 % à l'exercice 2019, comparativement à 46,9 % des produits sectoriels à l'exercice 2018. L'augmentation de 34,4 M\$ de la marge brute est principalement attribuable à la croissance des produits. L'augmentation du ratio de la marge brute reflète essentiellement l'incidence de la fixation des prix, partiellement contrebalancée par la hausse des coûts de la main-d'œuvre liés à la fabrication. Dans une moindre mesure, la marge brute des ventes en gros a également subi l'incidence de l'efficacité de la production quant aux frais indirects liés à la fabrication, ce qui a été partiellement contrebalancé par les changements apportés à la composition des produits.

Ventes directes aux consommateurs

Le coût des ventes de notre canal de ventes directes aux consommateurs s'est établi à 106,7 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019, contre 65,2 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2018. La marge brute s'est établie à 324,6 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019, par rapport à 189,8 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2018. Le ratio de la marge brute des ventes directes aux consommateurs a augmenté, passant de 74,4 % des produits sectoriels à 75,3 % au cours de l'exercice 2019. La hausse de la marge brute du canal de ventes directes aux consommateurs reflète le solide rendement continu de nos magasins de détail et de nos sites de commerce en ligne existants ainsi que la marge brute additionnelle générée par nos quatre magasins de détail qui ont été ouverts au troisième trimestre de l'exercice 2018, et par nos cinq magasins de détail qui ont été ouverts au cours de l'exercice 2019. L'augmentation du ratio de la marge brute reflète la fixation des prix et l'efficacité de la production, partiellement contrebalancées par une hausse des coûts de fabrication liés à la main-d'œuvre directe et un changement dans la composition des produits découlant d'une proportion plus élevée de ventes de manteaux de duvet légers.

Frais de vente, généraux et administratifs

Les frais de vente, généraux et administratifs pour l'exercice clos le 31 mars 2019 se sont établis à 302,1 M\$, par rapport à 200,1 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2018. La hausse de 102,0 M\$, ou 51,0 %, se rapporte au soutien à la croissance continue des affaires existantes et aux nouvelles occasions de croissance, y compris l'expansion dans la région de la Chine élargie et l'acquisition de Baffin. Cette hausse est essentiellement attribuable à l'expansion de notre canal de ventes directes aux consommateurs, à la hausse des investissements dans le marketing pour accroître la renommée de la marque et la demande, ainsi qu'aux coûts de démarrage de nos activités dans la région de la Chine élargie. Les activités ont continué à prendre de l'envergure, grâce aux investissements dans les effectifs pour les activités du siège social et aux dépenses liées aux technologies de l'information visant à soutenir la croissance des activités. Nous avons aussi engagé des coûts de transaction liés à l'acquisition de Baffin et aux placements dans le public d'actions par nos principaux actionnaires (les « reclassements ») conclus en juin et en novembre 2018, par rapport à des coûts liés à un reclassement en juin 2017.

En millions de dollars canadiens	Pour les exercices clos les 31 mars					
	2019		2018		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	Données présentées	En pourcentage des produits sectoriels	Données présentées	En pourcentage des produits sectoriels		
Secteur :						
Ventes en gros	43,0	10,8 %	37,2	11,1 %	(5,8)	(15,6) %
Ventes directes aux consommateurs	90,0	20,9 %	55,1	21,6 %	(34,9)	(63,3) %
Charges du siège social non attribuées	169,1		107,8		(61,3)	(56,9) %
Total des frais de vente, généraux et administratifs	<u>302,1</u>	36,4 %	<u>200,1</u>	33,8 %	<u>(102,0)</u>	<u>(51,0) %</u>

Ventes en gros

Les frais de vente, généraux et administratifs de notre canal de ventes en gros se sont chiffrés à 43,0 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019, contre 37,2 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2018. Les frais de vente, généraux et administratifs dans le secteur des ventes en gros ont diminué, passant de 11,1 % des produits sectoriels à 10,8 % au cours de l'exercice 2019. L'augmentation de 5,8 M\$, ou 15,6 %, des frais de vente, généraux et administratifs découle de la croissance des effectifs et d'autres coûts fixes engagés pour soutenir les ventes et les activités dans le secteur des ventes en gros, facteurs partiellement contrebalancés par des gains d'efficience en matière de distribution puisque nous avons regroupé des entrepôts.

Ventes directes aux consommateurs

Les frais de vente, généraux et administratifs de notre canal de ventes directes aux consommateurs se sont chiffrés à 90,0 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019, contre 55,1 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2018. Les frais de vente, généraux et administratifs dans le secteur des ventes directes aux consommateurs ont diminué, passant de 21,6 % des produits sectoriels à 20,9 % au cours de l'exercice 2019. La hausse de 34,9 M\$, ou 63,3 %, est essentiellement attribuable aux coûts d'exploitation additionnels liés aux quatre magasins de détail et aux nouveaux sites de commerce en ligne lancés au cours de l'exercice 2018 ainsi qu'aux cinq nouveaux magasins de détail qui ont été ouverts au cours de l'exercice 2019. De plus, des frais de gestion à des partenaires exploitants ont été engagés dans le cadre des ventes directes aux consommateurs dans la région de la Chine élargie. Ces facteurs ont été contrebalancés par la baisse des coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins de détail, qui se sont élevés à 2,3 M\$ à l'exercice 2019 comparativement à des coûts de 4,8 M\$ engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins à l'exercice 2018. La croissance des produits a été supérieure à la croissance des frais de vente, généraux et administratifs, ce qui a amélioré sa marge de manœuvre.

Charges du siège social non attribuées

Les charges du siège social non attribuées pour l'exercice clos le 31 mars 2019 se sont établies à 169,1 M\$, contre 107,8 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2018. L'augmentation de 61,3 M\$, ou 56,9 %, des charges du siège social non attribuées découle principalement des coûts engagés pour pénétrer le marché de la Chine élargie, de l'augmentation des investissements dans le marketing et des coûts liés aux effectifs et aux technologies de l'information en vue de l'expansion de l'entreprise. Les coûts comprennent aussi des coûts de transaction et autres coûts de 3,0 M\$ liés à l'acquisition de Baffin et des coûts de transaction de 2,1 M\$ liés aux reclassements conclus en juin et en novembre 2018, comparativement à des coûts de 1,5 M\$ liés à un reclassement en juin 2017.

Bénéfice d'exploitation et marge d'exploitation

Le total du bénéfice d'exploitation s'est établi à 196,7 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019, comparativement à 138,1 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2018. Le bénéfice d'exploitation en pourcentage des produits (marge d'exploitation) s'est établi à 23,7 % pour l'exercice clos le 31 mars 2019, comparativement à 23,4 % pour l'exercice clos le 31 mars 2018.

En millions de dollars canadiens	Pour les exercices clos les 31 mars					
	2019		2018		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	Bénéfice d'exploitation	Marge d'exploitation	Bénéfice d'exploitation	Marge d'exploitation		
Secteur :						
Ventes en gros	149,2	37,3 %	120,6	35,9 %	28,6	23,7 %
Ventes directes aux consommateurs	234,6	54,4 %	134,7	52,8 %	99,9	74,2 %
	383,8		255,3		128,5	50,3 %
Charges du siège social non attribuées	169,1		107,8		(61,3)	(56,9) %
Dotation aux amortissements non attribuée	18,0		9,4		(8,6)	(91,5) %
Total du bénéfice d'exploitation	196,7	23,7 %	138,1	23,4 %	58,6	42,4 %

Ventes en gros

Le bénéfice d'exploitation du secteur des ventes en gros s'est établi à 149,2 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019, par rapport à 120,6 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2018. La marge d'exploitation dans le secteur des ventes en gros a augmenté, passant de 35,9 % des produits sectoriels à 37,3 % au cours de l'exercice 2019. L'augmentation de 28,6 M\$ est principalement attribuable à la hausse de la marge brute découlant de la croissance globale de la demande. La hausse de la marge d'exploitation s'explique par la hausse de la marge brute découlant des facteurs décrits ci-dessus et par la baisse des frais de vente, généraux et administratifs exprimés en pourcentage des produits sectoriels.

Ventes directes aux consommateurs

Le bénéfice d'exploitation du secteur des ventes directes aux consommateurs pour l'exercice clos le 31 mars 2019 s'est établi à 234,6 M\$, par rapport à 134,7 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2018. La marge d'exploitation dans le secteur des ventes directes aux consommateurs a augmenté, passant de 52,8 % des produits sectoriels à 54,4 % au cours de l'exercice 2019. La hausse de 99,9 M\$ s'explique par le rendement solide de nos magasins de détail et sites de commerce en ligne, partiellement contrebalancé par les coûts de 2,3 M\$ engagés en vue de l'ouverture de nos cinq magasins de détail au cours de l'exercice 2019, comparativement à des coûts de 4,8 M\$ engagés à l'exercice 2018 en vue de l'ouverture de quatre magasins de détail. Nous nous attendons à ce que la proportion du bénéfice d'exploitation généré par notre canal de ventes directes aux consommateurs continue de croître au fil de l'ouverture de magasins de détail supplémentaires et de l'expansion de l'accès au commerce en ligne dans l'avenir.

Charges d'intérêts et autres charges financières, montant net

Le montant net des charges d'intérêts et autres charges financières s'est établi à 14,2 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019, contre 12,9 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2018. L'augmentation de 1,3 M\$ est principalement attribuable à la hausse du taux d'intérêt moyen sur la facilité renouvelable et la facilité d'emprunt à terme.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt s'est établie à 38,9 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019, comparativement à 29,1 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2018. Le taux d'imposition effectif et le taux d'imposition prévu par la loi ont été de 21,3 % et de 25,4 %, respectivement, pour l'exercice clos le 31 mars 2019, contre 23,3 % et 25,4 %, respectivement, pour l'exercice clos le 31 mars 2018.

Les taux d'imposition effectifs pour les exercices clos les 31 mars 2019 et 2018 sont inférieurs aux taux d'imposition prévus par la loi pour les mêmes périodes. Tant pour l'exercice clos le 31 mars 2019 que pour l'exercice clos le 31 mars 2018, cette situation s'explique par les taux différents prévus par la loi dans les territoires étrangers. Une partie importante de nos produits tirés des ventes en gros et de notre bénéfice net consolidé est affectée à une entité assujettie à un taux d'imposition effectif inférieur, ce qui contribue à la réduction des taux.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour l'exercice clos le 31 mars 2019 a été de 143,6 M\$, comparativement à 96,1 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2018, ce qui s'explique par les facteurs décrits ci-dessus.

Exercice clos le 31 mars 2018 par rapport à l'exercice clos le 31 mars 2017

Le tableau qui suit résume les résultats d'exploitation et présente certains postes des états financiers exprimés en pourcentage des produits.

En millions de dollars canadiens (sauf les montants par action)	Pour les exercices clos les 31 mars		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	2018	2017		
Données tirées de l'état du résultat net :				
Produits	591,2	403,8	187,4	46,4 %
Coût des ventes	243,6	191,7	(51,9)	(27,1) %
Marge brute	347,6	212,1	135,5	63,9 %
<i>Ratio de la marge brute</i>	58,8 %	52,5 %		630 pbs
Frais de vente, généraux et administratifs	200,1	165,0	(35,1)	(21,3) %
<i>Frais de vente, généraux et administratifs en pourcentage des produits</i>	33,8 %	40,9 %		710 pbs
Amortissements	9,4	6,6	(2,8)	(42,4) %
Bénéfice d'exploitation	138,1	40,5	97,6	241,0 %
<i>Bénéfice d'exploitation en pourcentage des produits</i>	23,4 %	10,0 %		1 340 pbs
Charges d'intérêts et autres charges financières, montant net	12,9	10,0	(2,9)	(29,0) %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	125,2	30,5	94,7	310,5 %
Charge d'impôt	29,1	8,9	(20,2)	(227,0) %
<i>Taux d'imposition effectif</i>	23,3 %	29,1 %		580 pbs
Bénéfice net	96,1	21,6	74,5	344,9 %
Autres éléments de perte globale	(1,8)	(0,6)	(1,2)	(200,0) %
Total du bénéfice global	94,3	21,0	73,3	349,0 %
Bénéfice par action				
De base	0,90 \$	0,22 \$	0,68	309,1 %
Dilué	0,86 \$	0,21 \$	0,65	309,5 %
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation				
De base	107 250 039	100 262 026		
Dilué	111 519 238	102 023 196		
Autres données¹ :				
BAIIA	152,3	49,0	103,3	210,8 %
BAIIA ajusté	149,2	81,0	68,2	84,2 %
<i>Marge du BAIIA ajusté</i>	25,2 %	20,1 %		510 pbs
Bénéfice net ajusté	94,1	44,1	50,0	113,4 %
Bénéfice net ajusté par action	0,88 \$	0,44 \$	0,44	100,0 %
Bénéfice net ajusté dilué par action	0,84 \$	0,43 \$	0,41	95,3 %

1. Le BAIIA, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action et dilué par action sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de ces mesures et un rapprochement avec la mesure conforme aux normes IFRS la plus comparable.

Produits

Les produits pour l'exercice clos le 31 mars 2018 ont augmenté de 187,4 M\$, ou 46,4 %, pour s'établir à 591,2 M\$, comparativement à 403,8 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2017. L'augmentation découle de la croissance dans tous nos canaux de vente et toutes nos régions géographiques ainsi que de l'incidence favorable du change d'environ 4,6 M\$. Sur la base d'un taux de change constant¹, les produits ont augmenté de 47,5 % pour l'exercice clos le 31 mars 2018 par rapport à l'exercice clos le 31 mars 2017. Les produits générés par notre canal de ventes directes aux consommateurs ont représenté 43,1 % du total des produits pour l'exercice clos le 31 mars 2018, comparativement à 28,5 % pour l'exercice clos le 31 mars 2017.

En millions de dollars canadiens	Pour les exercices clos les 31 mars		Variation en dollars			Variation en pourcentage	
	2018	2017	Données présentées	Incidence du change	Taux de change constant	Données présentées	Taux de change constant
Produits							
Ventes en gros	336,2	288,6	47,6	3,0	50,6	16,5 %	17,5 %
Ventes directes aux consommateurs	255,0	115,2	139,8	1,6	141,4	121,4 %	122,7 %
Total des produits	591,2	403,8	187,4	4,6	192,0	46,4 %	47,5 %

1. Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de ces mesures.

Ventes en gros

Les produits tirés de notre canal de ventes en gros se sont établis à 336,2 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2018, par rapport à 288,6 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2017. L'augmentation de 47,6 M\$ des produits tirés de notre canal de ventes en gros est attribuable à la croissance des commandes des clients dans les comptes existants d'un exercice à l'autre, soutenue par la hausse des stocks disponibles attribuable à la mise en production, qui nous a permis de répondre aux renouvellements de commandes des clients.

Ventes directes aux consommateurs

Les produits tirés de notre canal de ventes directes aux consommateurs se sont établis à 255,0 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2018, par rapport à 115,2 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2017. L'augmentation de 139,8 M\$ des produits tirés de notre canal de ventes directes aux consommateurs reflète le solide rendement continu de nos magasins de détail et de nos sites de commerce en ligne existants, l'exercice complet d'exploitation de nos magasins de détail de Toronto et de New York, ainsi que les produits additionnels tirés de nos quatre nouveaux magasins de détail détenus par la société et de nos huit sites de commerce en ligne ouverts au cours de l'exercice 2018.

Produits par région géographique

En millions de
dollars canadiens

Pour les exercices clos les 31 mars

Produits par région géographique :	2018	Pourcentage du total des produits	2017	Pourcentage du total des produits	Variation en dollars	Variation en pourcentage
Canada	228,8	38,7 %	155,1	38,4 %	73,7	47,5 %
États-Unis	184,2	31,2 %	131,9	32,7 %	52,3	39,7 %
Reste du monde	178,2	30,1 %	116,8	28,9 %	61,4	52,6 %
	<u>591,2</u>	<u>100,0 %</u>	<u>403,8</u>	<u>100,0 %</u>	<u>187,4</u>	<u>46,4 %</u>

L'ensemble de nos régions géographiques a connu une forte croissance des produits pour l'exercice clos le 31 mars 2018 par rapport à l'exercice clos le 31 mars 2017, grâce à la croissance à la fois dans notre canal de ventes en gros et notre canal de ventes directes aux consommateurs, comme il est susmentionné.

Coût des ventes et marge brute

Le coût des ventes pour l'exercice clos le 31 mars 2018 a augmenté de 51,9 M\$, ou 27,1 %, par rapport à l'exercice clos le 31 mars 2017, essentiellement en raison d'une hausse des volumes de ventes. La marge brute et le ratio de la marge brute pour l'exercice clos le 31 mars 2018 se sont établis à 347,6 M\$ et à 58,8 %, respectivement, contre 212,1 M\$ et 52,5 %, respectivement, pour la période correspondante de l'exercice 2017. L'augmentation de la marge brute et du ratio de la marge brute en 2018 est principalement attribuable aux changements favorables apportés à la composition des canaux, notamment une proportion plus élevée qu'à l'exercice 2017 des produits provenant de notre canal de ventes directes, partiellement contrebalancée par la hausse des ajustements aux stocks.

Pour les exercices clos les 31 mars

En millions de dollars canadiens	2018		2017		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	Données présentées	En pourcentage des produits sectoriels	Données présentées	En pourcentage des produits sectoriels		
Ventes en gros						
Produits	336,2	100,0 %	288,6	100,0 %	47,6	16,5 %
Coût des ventes	178,4	53,1 %	163,5	56,7 %	(14,9)	(9,1) %
Marge brute	157,8	46,9 %	125,1	43,3 %	32,7	26,1 %
Ventes directes aux consommateurs						
Produits	255,0	100,0 %	115,2	100,0 %	139,8	121,4 %
Coût des ventes	65,2	25,6 %	28,2	24,5 %	(37,0)	(131,2) %
Marge brute	189,8	74,4 %	87,0	75,5 %	102,8	118,2 %
Total						
Produits	591,2	100,0 %	403,8	100,0 %	187,4	46,4 %
Coût des ventes	243,6	41,2 %	191,7	47,5 %	(51,9)	(27,1) %
Marge brute	347,6	58,8 %	212,1	52,5 %	135,5	63,9 %

Ventes en gros

Le coût des ventes de notre canal de ventes en gros s'est établi à 178,4 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2018, contre 163,5 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2017. La marge brute s'est établie à 157,8 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2018, par rapport à 125,1 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2017. Le ratio de la marge brute des ventes en gros a augmenté pour s'établir à 46,9 %, comparativement à 43,3 % des produits sectoriels au cours de l'exercice 2018. La hausse de 32,7 M\$ de la marge brute est essentiellement attribuable à la croissance de la demande liée aux commandes des clients, y compris les renouvellements de commandes. En outre, la marge brute et le ratio de la marge brute ont tous deux augmenté en raison de la plus grande proportion de produits tirés des ventes en gros attribuable aux manteaux à plus forte marge de notre collection d'automne et d'hiver, ainsi que du coût moindre des matières, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse des provisions pour stocks à l'exercice 2018.

Ventes directes aux consommateurs

Le coût des ventes au sein de notre canal de ventes directes aux consommateurs s'est établi à 65,2 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2018, par rapport à 28,2 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2017. La marge brute s'est établie à 189,8 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2018, par rapport à 87,0 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2017. Le ratio de la marge brute des ventes directes aux consommateurs a légèrement diminué, passant de 75,5 % des produits sectoriels à 74,4 % au cours de la période. L'augmentation de 102,8 M\$ de la marge brute du canal de ventes directes aux consommateurs est attribuable au solide rendement continu de nos magasins de détail et sites de commerce en ligne existants, ainsi qu'à la marge brute additionnelle attribuable aux quatre nouveaux magasins de détail détenus par la société et aux huit sites de commerce en ligne additionnels ouverts à l'exercice 2018. Le ratio de la marge brute a reculé en raison d'une plus grande proportion de ventes dans la saison hors pointe des produits à plus faible marge.

Frais de vente, généraux et administratifs

Les frais de vente, généraux et administratifs pour l'exercice clos le 31 mars 2018 se sont établis à 200,1 M\$, par rapport à 165,0 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2017. L'augmentation de 35,1 M\$, ou 21,3 %, comprend des charges qui ne se sont pas reproduites à l'exercice 2018, y compris des honoraires de 9,6 M\$ liés à la résiliation de la convention de gestion et des coûts de transaction de 10,0 M\$ liés au PAPE. Les frais de vente, généraux et administratifs pour l'exercice 2017, compte non tenu de ces éléments, se sont chiffrés à 145,4 M\$; la hausse des frais de vente, généraux et administratifs, compte non tenu de ces éléments pour 2017, s'est établie à 54,8 M\$, ou 37,7 %. La hausse découle de l'expansion de notre canal de ventes directes aux consommateurs, de la hausse des investissements dans le marketing, des honoraires, essentiellement liés à la conformité en tant que société ouverte et à l'augmentation des effectifs en fonction de la croissance des activités, facteurs partiellement contrebalancés par l'augmentation des profits de change de 9,3 M\$ à l'exercice 2018, ainsi que par la diminution de la charge de rémunération fondée sur des actions.

Pour les exercices clos les 31 mars						
En millions de dollars canadiens	2018		2017		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	Données présentées	En pourcentage des produits sectoriels	Données présentées	En pourcentage des produits sectoriels		
Secteur :						
Ventes en gros	37,2	11,1 %	30,7	10,6 %	(6,5)	(21,2) %
Ventes directes aux consommateurs	55,1	21,6 %	27,5	23,8 %	(27,6)	(100,4) %
Charges du siège social non attribuées	107,8		106,8		(1,0)	(0,9) %
Total des frais de vente, généraux et administratifs	200,1	33,8 %	165,0	40,9 %	(35,1)	(21,3) %

Ventes en gros

Les frais de vente, généraux et administratifs de notre canal de ventes en gros se sont chiffrés à 37,2 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2018, contre 30,7 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2017. Les frais de vente, généraux et administratifs dans le secteur des ventes en gros ont augmenté, passant de 10,6 % des produits sectoriels à 11,1 % au cours de la période. La hausse de 6,5 M\$, ou 21,2 %, des frais de vente, généraux et administratifs de notre canal de ventes en gros, ainsi que la hausse des frais de vente, généraux et administratifs en pourcentage des produits découlent essentiellement de l'augmentation des volumes, qui entraîne des frais d'entreposage et de fret à destination, et de l'augmentation des effectifs.

Ventes directes aux consommateurs

Les frais de vente, généraux et administratifs de notre canal de ventes directes aux consommateurs se sont chiffrés à 55,1 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2018, contre 27,5 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2017. Les frais de vente, généraux et administratifs dans le secteur des ventes directes aux consommateurs ont diminué, passant de 23,8 % des produits sectoriels à 21,6 % au cours de la période. La hausse de 27,6 M\$, ou 100,4 %, est essentiellement attribuable aux coûts d'exploitation continus de nos magasins de détail de Toronto et de New York pour la totalité de l'exercice 2018, aux coûts d'exploitation additionnels des magasins de détail récemment ouverts et des huit sites de commerce en ligne lancés à l'exercice 2018, ainsi qu'aux coûts de 4,8 M\$ engagés en vue de l'ouverture de nos magasins de Boston, de Calgary, de Chicago et de Londres, contre 1,8 M\$ de coûts engagés en vue de l'ouverture de nos magasins de Toronto et de New York à l'exercice 2017.

Charges du siège social non attribuées

Les charges du siège social non attribuées pour l'exercice clos le 31 mars 2018 se sont établies à 107,8 M\$, contre 106,8 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2017. Les charges du siège social non attribuées pour l'exercice 2017 comprennent des charges de 19,6 M\$ qui ne se sont pas reproduites à l'exercice 2018, comme il est susmentionné. Les charges du siège social non attribuées avant ces éléments se sont chiffrées à 87,2 M\$; la hausse des charges du siège social non attribuées, compte non tenu de ces montants en 2017, s'est établie à 20,5 M\$, ou 23,6 %. La hausse découle de l'expansion de notre réseau de magasins de détail, de la hausse des investissements dans le marketing, des investissements échelonnés dans les effectifs en fonction de la croissance, ainsi que des honoraires, essentiellement liés à la conformité en tant que société ouverte, facteurs partiellement contrebalancés par l'augmentation des profits de change de 9,3 M\$ à l'exercice 2018, ainsi que par la diminution de la charge de rémunération fondée sur des actions.

Bénéfice d'exploitation et marge d'exploitation

Le total du bénéfice d'exploitation s'est établi à 138,1 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2018, comparativement à 40,5 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2017. Le bénéfice d'exploitation en pourcentage des produits (marge d'exploitation) s'est établi à 23,4 % pour l'exercice clos le 31 mars 2018, comparativement à 10,0 % pour l'exercice clos le 31 mars 2017.

En millions de dollars canadiens	Pour les exercices clos les 31 mars					
	2018		2017		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	Bénéfice d'exploitation	Marge d'exploitation	Bénéfice d'exploitation	Marge d'exploitation		
Secteur :						
Ventes en gros	120,6	35,9 %	94,4	32,7 %	26,2	27,8 %
Ventes directes aux consommateurs	134,7	52,8 %	59,5	51,7 %	75,2	126,4 %
	255,3		153,9		101,4	65,9 %
Charges du siège social non attribuées	107,8		106,8		(1,0)	(0,9) %
Dotation aux amortissements non attribuée	9,4		6,6		(2,8)	(42,4) %
Total du bénéfice d'exploitation	138,1	23,4 %	40,5	10,0 %	97,6	241,0 %

Ventes en gros

Le bénéfice d'exploitation du secteur des ventes en gros s'est établi à 120,6 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2018, par rapport à 94,4 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2017. La marge d'exploitation dans le secteur des ventes en gros a augmenté, passant de 32,7 % des produits sectoriels à 35,9 % au cours de la période. L'augmentation de 26,2 M\$ et l'amélioration de la marge d'exploitation sont principalement attribuables à la hausse de la marge brute reflétant la croissance globale des volumes, ainsi qu'à l'amélioration du ratio de la marge brute pour les raisons décrites précédemment.

Ventes directes aux consommateurs

Le bénéfice d'exploitation du secteur des ventes directes aux consommateurs pour l'exercice clos le 31 mars 2018 s'est établi à 134,7 M\$, par rapport à 59,5 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2017. La marge d'exploitation dans le secteur des ventes directes aux consommateurs a augmenté, passant de 51,7 % des produits sectoriels à 52,8 % au cours de la période. L'augmentation de 75,2 M\$ est attribuable au solide rendement de nos magasins de détail et sites de commerce en ligne nouveaux et existants, comme il est susmentionné, facteur contrebalancé en partie par les coûts de 4,8 M\$ engagés en vue de l'ouverture de nos magasins de détail à Boston, à Calgary, à Chicago et à Londres, qui a eu lieu à l'exercice 2018, comparativement à des coûts de 1,8 M\$ engagés en vue de l'ouverture de nos magasins de détail à l'exercice 2017. Nous nous attendons à ce que la proportion du bénéfice d'exploitation généré par notre canal de ventes directes aux consommateurs continue de croître au fil de l'ouverture de magasins de détail supplémentaires et de l'expansion de l'accès au commerce en ligne dans l'avenir.

Charges d'intérêts et autres charges financières, montant net

Le montant net des charges d'intérêts et autres charges financières s'est établi à 12,9 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2018, contre 10,0 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2017, soit une augmentation de 2,9 M\$.

Les charges d'intérêts attribuables à la facilité renouvelable et à la facilité de crédit précédente ont reculé de 0,6 M\$ à l'exercice 2018 en raison d'un solde d'emprunt impayé moyen inférieur au cours de l'exercice. À l'exercice 2017, des coûts non amortis de 0,9 M\$ ont été radiés en raison du remboursement de la facilité de crédit précédente.

La structure de la dette de la société a substantiellement changé à l'exercice 2017 en raison d'une série de transactions liées au capital social et à la dette effectuées le 2 décembre 2016 (la « restructuration du capital ») et du PAPE réalisé le 21 mars 2017. Les charges d'intérêts sur la facilité d'emprunt à terme ont augmenté de 3,6 M\$ à l'exercice 2018, car il y avait un solde impayé sur l'emprunt pendant tout l'exercice, mais ce solde était inférieur après le remboursement de 65,0 M\$ effectué au moyen du produit du PAPE. Les charges d'intérêts ont été engagées sur une durée de quatre mois à l'exercice 2017, au taux LIBOR majoré de 5,0 % et, à l'exercice 2018, à une marge réduite correspondant au taux LIBOR majoré de 4,0 %. Les coûts amortis compris dans les charges d'intérêts ont augmenté de 1,9 M\$ pour la totalité de l'exercice 2018. En raison du remboursement partiel de la facilité d'emprunt à terme en 2017, des coûts non amortis de 3,0 M\$ ont été radiés, ce qui a été compensé par un profit de 5,9 M\$ comptabilisé au titre de la variation de la juste valeur du solde de l'emprunt par suite de la réduction de 1,0 % du taux d'intérêt effectif pour la durée restante de l'emprunt. À l'exercice 2017, la société a engagé des charges d'intérêts de 3,8 M\$ sur les titres d'emprunt subordonnés avant son remboursement dans le cadre de la restructuration du capital.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt s'est établie à 29,1 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2018, comparativement à 8,9 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2017. Le taux d'imposition effectif et le taux d'imposition prévu par la loi ont été de 23,3 % et de 25,4 %, respectivement, pour l'exercice clos le 31 mars 2018, contre 29,1 % et 25,3 %, respectivement, pour l'exercice clos le 31 mars 2017. La diminution du taux d'imposition effectif pour l'exercice clos le 31 mars 2018 découle principalement de la baisse de la charge au titre des options sur actions et des différences de taux d'imposition entre les entités.

Le 22 décembre 2017, le gouvernement des États-Unis a adopté une vaste réforme fiscale, appelée la Tax Cuts and Jobs Act, qui s'est traduite par une réduction du taux d'imposition fédéral prévu par la loi pour la filiale américaine de la société, lequel est passé de 34 % à 21 % avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour l'exercice clos le 31 mars 2018 a été de 96,1 M\$, comparativement à 21,6 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2017. La hausse de 74,5 M\$ du bénéfice net est attribuable aux facteurs susmentionnés.

Trimestre clos le 31 mars 2019 par rapport au trimestre clos le 31 mars 2018

Le tableau qui suit résume les résultats d'exploitation et présente certains postes des états financiers exprimés en pourcentage des produits.

**En millions de dollars canadiens
(sauf les nombres d'actions et les
montants par action)**

	Pour les trimestres clos les 31 mars		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	2019	2018		
Données tirées de l'état du résultat net :				
Produits	156,2	124,8	31,4	25,2 %
Coût des ventes	53,8	46,6	(7,2)	(15,5) %
Marge brute	102,4	78,2	24,2	30,9 %
<i>Ratio de la marge brute</i>	65,6 %	62,7 %		290 pbs
Frais de vente, généraux et administratifs	85,0	60,9	(24,1)	(39,6) %
<i>Frais de vente, généraux et administratifs en pourcentage des produits</i>	54,4 %	48,8 %		560 pbs
Amortissements	5,7	2,5	(3,2)	(128,0) %
Bénéfice d'exploitation	11,7	14,8	(3,1)	(20,9) %
<i>Bénéfice d'exploitation en pourcentage des produits</i>	7,5 %	11,9 %		(440) pbs
Charges d'intérêts et autres charges financières, montant net	3,1	2,8	(0,3)	(10,7) %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	8,6	12,0	(3,4)	(28,3) %
(Économie) charge d'impôt	(0,4)	3,9	(4,3)	(110,3) %
<i>Taux d'imposition effectif</i>	(5,1) %	32,7 %		(3 780) pbs
Bénéfice net	9,0	8,1	0,9	11,1 %
Autres éléments de perte globale	(3,0)	(1,4)	(1,6)	114,3 %
Total du bénéfice global	6,0	6,7	(0,7)	(10,4) %
Bénéfice par action				
De base	0,08 \$	0,08 \$	0,00 \$	0,0 %
Dilué	0,08 \$	0,07 \$	0,01 \$	14,3 %
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation				
De base	109 867 553	108 074 609		
Dilué	111 606 200	111 629 427		
Autres données¹ :				
BAIIA	19,1	19,7	(0,6)	(3,0) %
BAIIA ajusté	20,4	21,8	(1,4)	(6,4) %
<i>Marge du BAIIA ajusté</i>	13,1 %	17,4 %		(430) pbs
Bénéfice net ajusté	10,0	10,0	0,0	0,0 %
Bénéfice net ajusté par action	0,09 \$	0,09 \$	0,00 \$	0,0 %
Bénéfice net ajusté dilué par action	0,09 \$	0,09 \$	0,00 \$	0,0 %

1. Le BAIIA, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action et dilué par action sont des mesures non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de ces mesures et un rapprochement avec la mesure conforme aux normes IFRS la plus comparable.

Produits

Les produits pour le trimestre clos le 31 mars 2019 ont augmenté de 31,4 M\$, ou 25,2 %, pour s'établir à 156,2 M\$, comparativement à 124,8 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2018. Tous les territoires ont bénéficié de cette augmentation, qui s'explique principalement par la croissance dans notre canal de ventes directes aux consommateurs. Sur la base d'un taux de change constant¹, les produits ont augmenté de 23,2 % pour le trimestre clos le 31 mars 2019 par rapport au trimestre clos le 31 mars 2018. Les produits générés par notre canal de ventes directes aux consommateurs ont représenté 78,4 % du total des produits pour le trimestre clos le 31 mars 2019, comparativement à 76,0 % pour le trimestre clos le 31 mars 2018.

En millions de dollars canadiens	Pour les trimestres clos les 31 mars		Variation en dollars			Variation en pourcentage	
	2019	2018	Données présentées	Incidence du change	Taux de change constant	Données présentées	Taux de change constant
Ventes en gros	33,8	30,0	3,8	(0,9)	2,9	12,7 %	9,7 %
Ventes directes aux consommateurs	122,4	94,8	27,6	(1,5)	26,1	29,1 %	27,5 %
Total des produits	156,2	124,8	31,4	(2,4)	29,0	25,2 %	23,2 %

1. Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de ces mesures.

Ventes en gros

Les produits tirés de notre canal de ventes en gros se sont établis à 33,8 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2019, par rapport à 30,0 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2018. La hausse de 3,8 M\$ découle de l'augmentation de la valeur des commandes des grossistes. Les produits supplémentaires provenant de Baffin et les fluctuations du change favorables ont aussi contribué de façon positive.

Ventes directes aux consommateurs

Les produits tirés de notre canal de ventes directes aux consommateurs se sont établis à 122,4 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2019, par rapport à 94,8 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2018. L'augmentation de 27,6 M\$ découle des produits additionnels générés par nos cinq nouveaux magasins de détail et par un nouveau marché de commerce en ligne, ainsi que du rendement solide des marchés de commerce en ligne et des magasins de détail existants.

Produits par région géographique

En millions de
dollars canadiens

Pour les trimestres clos les 31 mars

Produits par région géographique :	2019	Pourcentage du total des produits	2018	Pourcentage du total des produits	Variation en dollars	Variation en pourcentage
Canada	54,5	34,9 %	49,4	39,6 %	5,1	10,3 %
États-Unis	47,4	30,3 %	44,6	35,7 %	2,8	6,3 %
Reste du monde	54,3	34,8 %	30,8	24,7 %	23,5	76,3 %
	156,2	100,0 %	124,8	100,0 %	31,4	25,2 %

Les produits ont augmenté dans toutes nos régions géographiques pour le trimestre clos le 31 mars 2019, par rapport au trimestre clos le 31 mars 2018. Toutes les régions géographiques ont affiché une importante croissance des produits tirés des ventes directes aux consommateurs pour les raisons décrites précédemment. La proportion des produits du reste du monde a aussi augmenté, principalement à la suite de la hausse du nombre de magasins de détail et de l'amélioration de l'accès au commerce en ligne dans la région de la Chine élargie.

Coût des ventes et marge brute

Le coût des ventes pour le trimestre clos le 31 mars 2019 a augmenté de 7,2 M\$, ou 15,5 %, par rapport au trimestre clos le 31 mars 2018. La marge brute et le ratio de la marge brute pour le trimestre clos le 31 mars 2019 se sont établis à 102,4 M\$ et à 65,6 %, respectivement, contre 78,2 M\$ et 62,7 %, respectivement, pour la période correspondante de l'exercice 2018. L'augmentation de la marge brute est principalement attribuable à la croissance des produits. Le ratio de la marge brute s'est amélioré en raison des changements apportés à la composition des canaux, de sorte qu'une proportion plus élevée des produits provient de notre canal de ventes directes aux consommateurs, facteur contrebalancé en partie par une transition saisonnière vers des marchandises offrant une marge plus faible au quatrième trimestre.

Pour les trimestres clos les 31 mars						
En millions de dollars canadiens	2019		2018		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	Données présentées	En pourcentage des produits sectoriels	Données présentées	En pourcentage des produits sectoriels		
Ventes en gros						
Produits	33,8	100,0 %	30,0	100,0 %	3,8	12,7 %
Coût des ventes	21,4	63,3 %	19,8	66,0 %	(1,6)	(8,1) %
Marge brute	12,4	36,7 %	10,2	34,0 %	2,2	21,6 %
Ventes directes aux consommateurs						
Produits	122,4	100,0 %	94,8	100,0 %	27,6	29,1 %
Coût des ventes	32,4	26,5 %	26,8	28,3 %	(5,6)	(20,9) %
Marge brute	90,0	73,5 %	68,0	71,7 %	22,0	32,4 %
Total						
Produits	156,2	100,0 %	124,8	100,0 %	31,4	25,2 %
Coût des ventes	53,8	34,4 %	46,6	37,3 %	(7,2)	(15,5) %
Marge brute	102,4	65,6 %	78,2	62,7 %	24,2	30,9 %

Ventes en gros

Le coût des ventes de notre canal de ventes en gros s'est établi à 21,4 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2019, contre 19,8 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2018. La marge brute s'est établie à 12,4 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2019, par rapport à 10,2 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2018. Le ratio de la marge brute des ventes en gros a augmenté, passant de 34,0 % des produits sectoriels à 36,7 % au cours de la période. L'augmentation de 2,2 M\$ de la marge brute au quatrième trimestre de l'exercice 2019 est attribuable à la hausse des ventes. Le ratio de la marge brute s'est amélioré en raison du fait que l'incidence de la fixation des prix a partiellement contrebalancé la hausse des coûts de la main-d'œuvre liés à la fabrication. Dans une moindre mesure, la marge brute des ventes en gros a également subi l'incidence de l'efficacité de la production quant aux frais indirects liés à la fabrication, ce qui a été partiellement contrebalancé par les changements apportés à la composition des produits.

Ventes directes aux consommateurs

Le coût des ventes de notre canal de ventes directes aux consommateurs s'est établi à 32,4 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2019, contre 26,8 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2018. La marge brute s'est établie à 90,0 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2019, par rapport à 68,0 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2018. Le ratio de la marge brute des ventes directes aux consommateurs a augmenté, passant de 71,7 % des produits sectoriels à 73,5 % au cours de la période. L'augmentation de 22,0 M\$ de la marge brute du canal de ventes directes aux consommateurs comprend la marge brute additionnelle générée par les cinq magasins de détail qui n'étaient pas ouverts au cours de l'exercice 2018. L'augmentation du ratio de la marge brute reflète la fixation des prix, l'efficacité de la production et une composition géographique favorable, contrebalancées par la hausse des coûts de la main-d'œuvre liés à la fabrication et un changement saisonnier dans la composition des produits découlant d'une proportion plus élevée de ventes de manteaux de duvet légers.

Frais de vente, généraux et administratifs

Les frais de vente, généraux et administratifs pour le trimestre clos le 31 mars 2019 se sont établis à 85,0 M\$, par rapport à 60,9 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2018. L'augmentation de 24,1 M\$, ou 39,6 %, reflète l'incidence de l'augmentation de l'ampleur géographique des commerces de détail ainsi que les facteurs connexes suivants : l'entrée dans le marché de la Chine élargie et les investissements continus dans le marketing. L'engagement de coûts liés aux effectifs et aux investissements dans les TI en vue de l'expansion de l'entreprise s'est aussi poursuivi durant la période.

	Pour les trimestres clos les 31 mars					
	2019		2018			
En millions de dollars canadiens	Données présentées	En pourcentage des produits sectoriels	Données présentées	En pourcentage des produits sectoriels	Variation en dollars	Variation en pourcentage
Secteur :						
Ventes en gros	11,3	33,4 %	8,0	26,7 %	(3,3)	(41,3) %
Ventes directes aux consommateurs	26,0	21,2 %	18,7	19,7 %	(7,3)	(39,0) %
Charges du siège social non attribuées	47,7		34,2		(13,5)	(39,5) %
Total des frais de vente, généraux et administratifs	85,0	54,4 %	60,9	48,8 %	(24,1)	(39,6) %

Ventes en gros

Les frais de vente, généraux et administratifs de notre canal de ventes en gros se sont chiffrés à 11,3 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2019, contre 8,0 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2018. Les frais de vente, généraux et administratifs dans le secteur des ventes en gros ont augmenté, passant de 26,7 % des produits sectoriels à 33,4 % au cours de la période. Bien que certains frais de vente, généraux et administratifs varient en fonction des produits, certains coûts de notre secteur des ventes en gros sont fixes et représentent une proportion plus élevée des produits tirés des ventes en gros pour le quatrième trimestre, qui ne fait pas partie de notre période de pointe. L'augmentation de 3,3 M\$ découle principalement de la croissance des effectifs et d'autres coûts fixes engagés pour soutenir les ventes et les activités ainsi que des frais de vente, généraux et administratifs liés à Baffin, facteurs partiellement contrebalancés par des gains d'efficacité en matière de distribution.

Ventes directes aux consommateurs

Les frais de vente, généraux et administratifs de notre canal de ventes directes aux consommateurs se sont chiffrés à 26,0 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2019, contre 18,7 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2018. Les frais de vente, généraux et administratifs dans le secteur des ventes directes aux consommateurs ont augmenté, passant de 19,7 % des produits sectoriels à 21,2 % au cours de la période. L'augmentation de 7,3 M\$ des frais de vente, généraux et administratifs est principalement attribuable à l'augmentation de l'ampleur géographique des commerces de détail. De plus, pour l'exercice 2019, des frais de gestion sont payables à des partenaires exploitants dans le cadre des activités de ventes directes aux consommateurs dans la région de la Chine élargie. Bien que certains frais de vente, généraux et administratifs varient en fonction des produits, certains coûts de notre secteur des ventes directes aux consommateurs sont fixes et représentent une proportion plus élevée des produits tirés des ventes directes aux consommateurs au cours de ce trimestre intersaison.

Charges du siège social non attribuées

Les charges du siège social non attribuées pour le trimestre clos le 31 mars 2019 se sont établies à 47,7 M\$, contre 34,2 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2018. L'augmentation de 13,5 M\$ des charges du siège social non attribuées découle principalement de l'augmentation des investissements dans le marketing et des coûts liés aux effectifs et aux technologies de l'information relatifs à l'expansion de l'entreprise.

Bénéfice d'exploitation et marge d'exploitation

Le total du bénéfice d'exploitation s'est établi à 11,7 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2019, comparativement à 14,8 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2018. Le bénéfice d'exploitation en pourcentage des produits (marge d'exploitation) s'est établi à 7,5 % pour le trimestre clos le 31 mars 2019, comparativement à 11,9 % pour le trimestre clos le 31 mars 2018, soit une baisse de 4,4 points de pourcentage, laquelle est attribuable à la hausse des frais de vente, généraux et administratifs exprimés en pourcentage des produits au cours de ce trimestre intersaison.

En millions de dollars canadiens	Pour les trimestres clos les 31 mars					
	2019		2018		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	Bénéfice d'exploitation	Marge d'exploitation	Bénéfice d'exploitation	Marge d'exploitation		
Secteur :						
Ventes en gros	1,1	3,3 %	2,2	7,3 %	(1,1)	(50,0) %
Ventes directes aux consommateurs	64,0	52,3 %	49,3	52,0 %	14,7	29,8 %
	65,1		51,5		13,6	26,4 %
Charges du siège social non attribuées	47,7		34,2		(13,5)	(39,5) %
Dotation aux amortissements non attribuée	5,7		2,5		(3,2)	(128,0) %
Total du bénéfice d'exploitation	11,7	7,5 %	14,8	11,9 %	(3,1)	(20,9) %

Ventes en gros

Le bénéfice d'exploitation du secteur des ventes en gros s'est établi à 1,1 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2019, par rapport à un bénéfice d'exploitation du secteur des ventes en gros de 2,2 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2018. La marge d'exploitation dans le secteur des ventes en gros a diminué, passant de 7,3 % des produits sectoriels à 3,3 % au cours de la période. La diminution du bénéfice d'exploitation et de la marge d'exploitation est essentiellement attribuable à la hausse des frais de vente, généraux et administratifs exprimés en pourcentage des produits, qui sont passés de 26,7 % à 33,4 % au cours de ce trimestre intersaison.

Ventes directes aux consommateurs

Le bénéfice d'exploitation du secteur des ventes directes aux consommateurs pour le trimestre clos le 31 mars 2019 s'est établi à 64,0 M\$, par rapport à 49,3 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2018. La marge d'exploitation dans le secteur des ventes directes aux consommateurs a augmenté, passant de 52,0 % des produits sectoriels à 52,3 % au cours de la période. La hausse de 14,7 M\$ s'explique principalement par la croissance des produits du secteur des ventes directes aux consommateurs, comme il est décrit ci-dessus. L'amélioration du bénéfice d'exploitation et de la marge d'exploitation pour le trimestre clos le 31 mars 2019 est principalement attribuable à la productivité des ventes au détail, contrebalancée par la hausse des coûts fixes de l'exploitation des magasins de détail inclus dans les frais de vente, généraux et administratifs.

Charges d'intérêts et autres charges financières, montant net

Le montant net des charges d'intérêts et autres charges financières s'est établi à 3,1 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2019, contre 2,8 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2018. L'augmentation de 0,3 M\$ est principalement attribuable à la hausse du taux d'intérêt moyen sur la facilité d'emprunt à terme.

Impôt sur le résultat

L'économie d'impôt s'est établie à 0,4 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2019, comparativement à une charge de 3,9 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2018. Le taux d'imposition effectif et le taux d'imposition prévu par la loi ont été de (5,1) % et de 25,4 %, respectivement, pour le trimestre clos le 31 mars 2019, contre 32,7 % et 25,4 %, respectivement, pour le trimestre clos le 31 mars 2018. La diminution du taux d'imposition effectif pour le trimestre clos le 31 mars 2019 découle principalement des taux différents prévus par la loi dans les territoires étrangers.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour le trimestre clos le 31 mars 2019 a été de 9,0 M\$, comparativement à 8,1 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2018, ce qui s'explique surtout par les facteurs décrits ci-dessus.

DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

En millions de dollars canadiens (sauf les montants par action)	Exercice 2019				Exercice 2018			
	Quatrième trimestre	Troisième trimestre	Deuxième trimestre	Premier trimestre	Quatrième trimestre	Troisième trimestre	Deuxième trimestre	Premier trimestre
Produits								
Ventes en gros	33,8	164,0	179,9	21,5	30,0	134,2	152,1	19,9
Ventes directes aux consommateurs	122,4	235,3	50,4	23,2	94,8	131,6	20,2	8,3
Total	156,2	399,3	230,3	44,7	124,8	265,8	172,3	28,2
% des produits de l'exercice	18,8 %	48,1 %	27,7 %	5,4 %	21,1 %	45,0 %	29,2 %	4,8 %
Bénéfice net (perte nette)	9,0	103,4	49,9	(18,7)	8,1	62,9	37,1	(12,1)
Bénéfice (perte) de base par action	0,08 \$	0,94 \$	0,46 \$	(0,17) \$	0,08 \$	0,59 \$	0,35 \$	(0,11) \$
Bénéfice (perte) dilué(e) par action	0,08 \$	0,93 \$	0,45 \$	(0,17) \$	0,07 \$	0,57 \$	0,33 \$	(0,11) \$
BAlIA ajusté ¹	20,4	151,1	70,9	(13,5)	21,7	94,7	46,3	(13,6)
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e) dilué(e) par action ¹	0,09 \$	0,96 \$	0,46 \$	(0,16) \$	0,09 \$	0,58 \$	0,29 \$	(0,12) \$

1. Le BAlIA ajusté et le bénéfice net (la perte nette) ajusté dilué par action sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de ces mesures et un rapprochement avec la mesure conforme aux normes IFRS la plus comparable.

Les produits de notre secteur des ventes en gros sont plus élevés aux deuxième et troisième trimestres, car nous exécutons les commandes des clients grossistes à temps pour l'automne et l'hiver, et les produits de notre secteur des ventes directes aux consommateurs sont plus élevés aux troisième et quatrième trimestres. Nous enregistrons habituellement un bénéfice net réduit ou négatif aux premier et quatrième trimestres en raison de la baisse des produits et de la hausse des coûts fixes.

Produits

Au cours des huit derniers trimestres, les produits ont subi l'incidence des facteurs suivants :

- calendrier d'ouverture de magasins de détail;
- lancement de sites de commerce en ligne dans le reste du monde;
- incidence de la demande des consommateurs et de l'augmentation de l'efficacité au titre de la fabrication sur le moment de l'exécution des commandes en gros;
- disponibilité de la nouvelle gamme de produits;
- mise en œuvre réussie de la stratégie mondiale de fixation des prix;

- réorientation de la composition des produits du secteur des ventes en gros vers le secteur des ventes directes aux consommateurs, ce qui fait en sorte que le total des produits et la rentabilité sont de plus en plus concentrés au troisième trimestre;
- modification de la composition géographique des ventes se traduisant par une hausse des ventes à l'extérieur du Canada;
- fluctuation des devises par rapport au dollar canadien;
- acquisition de Baffin le 1^{er} novembre 2018.

Bénéfice net (perte nette)

Au cours des huit derniers trimestres, le bénéfice net (la perte nette) a subi l'incidence des facteurs suivants :

- éléments ayant une incidence sur les produits, tels qu'ils sont présentés ci-dessus;
- augmentation de nos investissements dans la marque, le marketing et le soutien administratif et échancier de ces investissements, et augmentation des investissements dans les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles pour soutenir les initiatives de croissance;
- augmentation des frais de vente, généraux et administratifs fixes afférents à nos activités, particulièrement les coûts liés à la croissance de l'effectif et aux locaux associés à la croissance du canal de ventes directes aux consommateurs, ce qui a donné lieu à un bénéfice net réduit ou négatif au cours des premier et quatrième trimestres, lorsque le caractère saisonnier des activités fait en sorte que les produits sont faibles;
- incidence du taux de change;
- hausse de la moyenne des coûts d'emprunt pour répondre à l'augmentation des besoins en fonds de roulement net et hausse des emprunts saisonniers aux premier et deuxième trimestres de chaque exercice en réaction au caractère saisonnier des produits;
- coûts engagés en vue de l'ouverture de magasins, calendrier de signature des baux et ouverture de magasins de détail;
- moment de l'atteinte des cibles de rendement relatives à l'acquisition des droits liés aux options sur actions;
- coûts de transaction afférents aux reclassements au deuxième trimestre de l'exercice 2018 et aux premier et troisième trimestres de l'exercice 2019;
- proportion de bénéfice imposable dans les territoires autres que le Canada.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

En millions de dollars canadiens (sauf les montants par action)	Pour les exercices clos les 31 mars			Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2019	2018	2017	2019	2018
BAIIA	219,4	152,3	49,0	19,1	19,7
BAIIA ajusté	229,6	149,2	81,0	20,4	21,8
Marge du BAIIA ajusté	27,6 %	25,2 %	20,1 %	13,1 %	17,4 %
Bénéfice net ajusté	151,6	94,1	44,1	10,0	10,0
Bénéfice net ajusté par action	1,39 \$	0,88 \$	0,44 \$	0,09 \$	0,09 \$
Bénéfice net ajusté dilué par action	1,36 \$	0,84 \$	0,43 \$	0,09 \$	0,09 \$

En millions de dollars canadiens	31 mars	
	2019	2018
Dette nette	(63,8)	(51,3)
Fonds de roulement net	188,0	72,1

BAII, BAII ajusté, marge du BAII ajusté, BAIIA, BAIIA ajusté, marge du BAIIA ajusté, bénéfice net ajusté et bénéfice net ajusté par action et dilué par action

Le BAII, le BAII ajusté, la marge du BAII ajusté, le BAIIA, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice net (la perte nette) ajusté(e) et le bénéfice net (la perte nette) ajusté(e) par action et dilué(e) par action sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Nous utilisons ces mesures non conformes aux normes IFRS, et nous sommes d'avis qu'elles permettent aux investisseurs de mieux comprendre notre performance financière et opérationnelle d'une période à l'autre, en raison du fait qu'elles excluent certains éléments significatifs sans effet sur la trésorerie ainsi que certains autres ajustements qui ne reflètent pas, selon nous, nos résultats et notre rendement courants. Par conséquent, nous nous servons de ces paramètres pour évaluer notre performance financière et opérationnelle de base aux fins de notre planification commerciale et à titre de composante dans le calcul de la rémunération incitative des employés salariés. En outre, nous sommes d'avis que les investisseurs utilisent autant les mesures conformes aux normes IFRS que les mesures non conformes aux normes IFRS (le BAII, le BAII ajusté, la marge du BAII ajusté, le BAIIA, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action et dilué par action) pour évaluer les décisions passées, actuelles et futures de la direction en ce qui a trait à nos priorités et à l'affectation de notre capital, de même que pour analyser la façon dont notre entreprise exerce ses activités dans un contexte de cycles économiques et en fonction des événements qui ont une incidence sur le secteur des vêtements, et comment elle s'adapte à ces réalités. Cependant, ces mesures n'ont pas de signification normalisée en vertu des normes IFRS et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés au sein de notre secteur. Ces mesures financières ne sont pas censées représenter, ni ne doivent être interprétées comme pouvant remplacer, le bénéfice net, le bénéfice d'exploitation ou toute autre mesure de rendement calculée conformément aux normes IFRS à titre de mesures de la performance opérationnelle ou des flux de trésorerie d'exploitation, ou de mesures de liquidité.

Le BAIL, le BAIL ajusté, la marge du BAIL ajusté, le BAIIA, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice net (la perte nette) ajusté(e) et le bénéfice net (la perte nette) ajusté(e) par action et dilué(e) par action comportent d'importantes limites comme outils d'analyse et ils ne doivent pas être pris isolément ou en remplacement des mesures normalisées en vertu des normes IFRS. Par exemple, ces mesures financières :

- excluent certains paiements d'impôt pouvant réduire la trésorerie dont nous disposons;
- ne reflètent pas les besoins de trésorerie liés aux dépenses d'investissement au titre des actifs amortis qui pourraient devoir être remplacés dans l'avenir;
- ne reflètent pas l'évolution de nos besoins en fonds de roulement net ou de nos besoins de trésorerie à l'égard de ceux-ci;
- ne reflètent pas les charges d'intérêts ni les besoins de trésorerie nécessaires aux paiements d'intérêts ou de capital à l'égard de notre dette.

Ces mesures pourraient être calculées différemment par d'autres sociétés provenant de notre secteur, ce qui viendrait limiter leur utilité à titre de mesures comparatives.

Produits selon un taux de change constant

Étant donné que nous sommes une société mondiale, la comparabilité des produits présentés en dollars canadiens est également touchée par les fluctuations des taux de change lorsque la valeur des devises sous-jacentes avec lesquelles nous effectuons des transactions, comme le dollar américain, l'euro, la livre sterling, le franc suisse, le yuan chinois et le dollar de Hong Kong varie au fil du temps par rapport au dollar canadien. Ces fluctuations des taux peuvent avoir une incidence importante sur nos résultats présentés. Par conséquent, en plus des mesures financières préparées conformément aux normes IFRS, nos analyses sur les produits contiennent souvent des mesures établies selon un taux de change constant qui sont calculées en convertissant les montants présentés pour l'exercice précédent en montants comparables au moyen d'un taux de change unique pour chaque devise, établi selon les taux de change pour la période considérée¹. Cette mesure ne doit pas être considérée de façon isolée ni en remplacement de toute mesure normalisée en vertu des normes IFRS. Nous présentons de l'information financière selon un taux de change constant, laquelle constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS, en complément de nos résultats d'exploitation présentés. Nous utilisons l'information selon un taux de change constant afin de fournir un cadre pour évaluer la performance de nos secteurs d'activité, compte non tenu des incidences des fluctuations des taux de change. Nous estimons que cette information est utile aux investisseurs pour faciliter les comparaisons des résultats d'exploitation et pour mieux identifier les tendances de nos activités. Se reporter à la section « Produits » dans la rubrique des résultats d'exploitation pour un rapprochement des produits présentés et des produits calculés sur la base d'un taux de change constant.

Cette mesure pourrait être calculée différemment par d'autres sociétés provenant de notre secteur, ce qui viendrait limiter son utilité à titre de mesure comparative.

1. *Au cours des périodes antérieures, nous calculions la variation des produits sur la base d'un taux de change constant en appliquant les taux de change de la période antérieure aux produits de la période considérée. Les données des périodes précédentes ont été retraitées pour que leur présentation soit conforme à celle adoptée au cours de l'exercice considéré.*

Dettes nette et levier financier net

La dette nette et le levier financier net sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Nous utilisons ces mesures non conformes aux normes IFRS pour déterminer le levier financier d'une société et nous sommes d'avis que certains investisseurs et analystes les utilisent également. Nous définissons la dette nette comme l'endettement total, déduction faite de la trésorerie, et le levier financier net, comme le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté; ces deux mesures sont calculées sur les 12 derniers mois au moyen de l'information financière présentée pour chaque trimestre. Ces mesures ne doivent pas être considérées de façon isolée ni en remplacement de toute mesure normalisée en vertu des normes IFRS. Se reporter à la section « Dette » ci-dessous pour un tableau présentant le calcul de la dette nette et pour une analyse du levier financier net.

Ces mesures pourraient être calculées différemment par d'autres sociétés provenant de notre secteur, ce qui viendrait limiter leur utilité à titre de mesures comparatives.

Fonds de roulement net et ratio de rotation du fonds de roulement net

Le fonds de roulement net et le ratio de rotation du fonds de roulement net sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Nous utilisons cette information pour déterminer les liquidités de la société et la gestion des ressources du fonds de roulement net et nous sommes d'avis que certains investisseurs et analystes les utilisent également. Selon notre définition, le fonds de roulement net correspond aux actifs courants, déduction faite de la trésorerie, moins les passifs courants. Le ratio de rotation du fonds de roulement net est le ratio du fonds de roulement net moyen par rapport aux produits, calculé sur les 12 derniers mois au moyen de l'information financière présentée pour chaque trimestre. Ces mesures ne doivent pas être considérées de façon isolée ni en remplacement de toute mesure normalisée en vertu des normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Situation financière, situation de trésorerie et sources de financement » ci-dessous pour un tableau présentant le calcul du fonds de roulement net.

Ces mesures pourraient être calculées différemment par d'autres sociétés provenant de notre secteur, ce qui viendrait limiter leur utilité à titre de mesures comparatives.

Les tableaux qui suivent présentent un rapprochement du bénéfice net et du BAIL, du BAIL ajusté, de la marge du BAIL, du BAIIA, du BAIIA ajusté et du bénéfice net ajusté pour les périodes indiquées. La marge du BAIL ajusté correspond au BAIL ajusté pour la période présentée, exprimé en pourcentage des produits pour la même période. La marge du BAIIA ajusté correspond au BAIIA ajusté pour la période présentée, exprimé en pourcentage des produits pour la même période.

En millions de dollars canadiens	Pour les exercices clos les 31 mars			Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2019	2018	2017	2019	2018
Bénéfice net	143,6	96,1	21,6	9,0	8,1
<i>Ajouter (déduire) l'incidence de ce qui suit :</i>					
Charge (économie) d'impôt	38,9	29,1	8,9	(0,4)	3,9
Charges d'intérêts et autres charges financières, montant net	14,2	12,9	10,0	3,1	2,8
BAIL	196,7	138,1	40,5	11,7	14,8
Coûts de transaction a)	2,1	1,5	10,0	0,3	0,0
Coûts de transaction et autres coûts liés à l'acquisition de Baffin b)	3,0	0,0	0,0	0,9	0,0
Perte (profit) de change latent(e) sur la facilité d'emprunt à terme c)	0,9	(6,7)	(0,1)	(0,4)	1,8
Rémunération fondée sur des actions d)	2,8	1,0	5,9	0,5	0,3
Coûts engagés en vue de l'ouverture de magasins e)	1,4	1,1	1,4	0,0	0,0
Frais de gestion de Bain Capital f)	0,0	0,0	10,3	0,0	0,0
Perte latente sur dérivés g)	0,0	0,0	4,4	0,0	0,0
Coûts liés à la restructuration internationale h)	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises par Bain Capital i)	0,0	1,4	2,2	0,0	0,0
Total des ajustements	10,2	(1,7)	34,2	1,3	2,1
BAIL ajusté	206,9	136,4	74,7	13,0	16,9
<i>Marge du BAIL ajusté</i>	24,9 %	23,1 %	18,5 %	8,3 %	13,5 %
<i>Ajouter l'incidence de ce qui suit :</i>					
Amortissements	22,7	12,8	6,3	7,4	4,9
BAIIA	219,4	152,3	49,0	19,1	19,7
BAIIA ajusté	229,6	149,2	81,0	20,4	21,8
<i>Marge du BAIIA ajusté</i>	27,6 %	25,2 %	20,1 %	13,1 %	17,4 %

En millions de dollars canadiens	Pour les exercices clos les 31 mars			Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2019	2018	2017	2019	2018
Bénéfice net	143,6	96,1	21,6	9,0	8,1
<i>Ajouter (déduire) l'incidence de ce qui suit :</i>					
Coûts de transaction a)	2,1	1,5	10,0	0,3	—
Coûts de transaction et autres coûts liés à l'acquisition de Baffin b)	3,0	—	—	0,9	—
Perte (profit) de change latent(e) sur la facilité d'emprunt à terme c)	0,9	(6,7)	(0,1)	(0,4)	1,8
Rémunération fondée sur des actions d)	2,8	1,0	5,9	0,5	0,3
Coûts engagés en vue de l'ouverture de magasins e)	1,4	1,1	1,4	—	—
Frais de gestion de Bain Capital f)	—	—	10,3	—	—
Perte latente sur dérivés g)	—	—	4,4	—	—
Coûts liés à la restructuration internationale h)	—	—	0,1	—	—
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises par Bain Capital i)	—	1,4	2,2	—	—
Variation sans effet sur la trésorerie de la valeur comptable à la suite de la modification du taux d'intérêt sous-jacent j)	—	—	(5,9)	—	—
Total des ajustements	10,2	(1,7)	28,3	1,3	2,1
Incidence fiscale des ajustements	(2,2)	(0,3)	(5,8)	(0,3)	(0,2)
Bénéfice net ajusté	151,6	94,1	44,1	10,0	10,0

- a) Parallèlement aux reclassements réalisés en novembre 2018, en juin 2018 et en juillet 2017 et au PAPE réalisé en mars 2017, nous avons engagé des charges relatives à des honoraires, à des frais de consultation et à des frais juridiques et comptables, que nous n'aurions autrement pas engagées.
- b) Représente les coûts de transaction et autres coûts liés à l'acquisition de Baffin et l'incidence de la marge brute qui aurait autrement été présentée dans les stocks comptabilisés à la valeur nette de réalisation diminuée du coût des ventes.
- c) Représente les profits et les pertes de change latents sans effet sur la trésorerie comptabilisés lors de la conversion en dollars canadiens de la facilité d'emprunt à terme libellée en dollars américains, déduction faite de l'incidence des transactions sur dérivés conclues pour couvrir une partie de l'exposition au risque de change.

- d) Représente la charge de rémunération fondée sur des actions sans effet sur la trésorerie liée aux options sur actions émises avant le PAPE en vertu de l'ancien régime et les cotisations sociales en trésorerie de 0,3 M\$ et de 2,0 M\$ payées par la société pour le trimestre et l'exercice clos le 31 mars 2019, respectivement, sur les profits gagnés par les porteurs d'options (rémunération) à l'exercice de leurs options sur actions.
- e) Représentent la dotation aux amortissements sans effet sur la trésorerie au titre des contrats de location liés aux nouveaux magasins pour les périodes précédant leur ouverture.
- f) Par suite de l'acquisition par Bain Capital d'une participation de 70 % dans notre société le 9 décembre 2013, nous avons conclu une convention de gestion d'une durée de cinq ans avec certains membres du groupe Bain Capital (la « convention de gestion »). Ce montant représente les montants versés en vertu de la convention de gestion relativement à des services de consultation continus et à d'autres services. Dans le cadre du PAPE réalisé le 21 mars 2017, la convention de gestion a été résiliée en contrepartie de frais de résiliation de 9,6 M\$, et la société ne verse plus de frais de gestion à Bain Capital.
- g) Représente les profits latents sans effet sur la trésorerie sur les contrats de change à terme comptabilisés au cours de l'exercice 2016 relativement à l'exercice 2017. Nous concluons des contrats de change à terme pour gérer notre risque de change. La direction établit ses prévisions à l'égard des flux de trésorerie nets générés en monnaies étrangères à partir des produits devant découler des commandes qu'elle reçoit pour des périodes futures. Les pertes et les profits latents sur ces contrats sont comptabilisés en résultat net à partir de la date de passation du contrat, tandis que les flux de trésorerie auxquels les dérivés sont liés ne sont pas réalisés avant la date de règlement du contrat. La direction est d'avis qu'il est plus approprié de refléter ces ajustements dans la période au cours de laquelle les flux de trésorerie nets sont générés.
- h) Représentent les charges engagées relativement à l'établissement de notre siège social international à Zoug, en Suisse, y compris les coûts liés à la fermeture de plus petits bureaux situés en Europe et au déménagement du personnel, ainsi que les coûts engagés relativement aux bureaux temporaires.
- i) Par suite de l'acquisition par Bain Capital d'une participation de 70 % dans notre société le 9 décembre 2013, nous avons comptabilisé une immobilisation incorporelle à l'égard des listes de clients d'un montant de 8,7 M\$, dont la durée d'utilité était de quatre ans et qui a été amortie en entier au troisième trimestre de l'exercice 2018.
- j) Nous avons partiellement remboursé la facilité d'emprunt à terme au moyen d'une partie du produit du PAPE, ce qui a donné lieu à une modification du taux d'intérêt prospectif sous-jacent et à une réévaluation de la valeur comptable de la dette, d'après le calcul de la valeur actualisée nette au moyen des flux de trésorerie estimatifs révisés pour le remboursement et la modification du taux d'intérêt et du taux d'intérêt effectif initial. Ce calcul s'est soldé par un profit sans effet sur la trésorerie de 5,9 M\$ comptabilisé dans les charges d'intérêts et autres charges financières, montant net.

SITUATION FINANCIÈRE, SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Situation financière

Le tableau suivant présente notre fonds de roulement net¹ au 31 mars 2019 et au 31 mars 2018.

En millions de dollars canadiens	31 mars 2019	31 mars 2018	Variation en dollars	Variation en pourcentage
Actifs courants, déduction faite de la trésorerie	324,6	205,7	118,9	57,8 %
Passifs courants	136,6	133,6	(3,0)	(2,2) %
Fonds de roulement net	188,0	72,1	115,9	160,7 %

1. *Le fonds de roulement net et le ratio de rotation du fonds de roulement net sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de ces mesures.*

Au 31 mars 2019, notre trésorerie s'élevait à 88,6 M\$ et notre fonds de roulement net, à 188,0 M\$, comparativement à une trésorerie de 95,3 M\$ et à un fonds de roulement net de 72,1 M\$ au 31 mars 2018. L'augmentation de 115,9 M\$ découle principalement de la croissance du volume d'affaires, en particulier pour notre canal de ventes directes aux consommateurs, y compris une hausse de 101,9 M\$ des stocks liés à l'augmentation de la capacité de production afin de répondre à la demande prévue et une hausse de 8,5 M\$ des créances clients. Le fonds de roulement net subit fortement l'incidence du caractère saisonnier de nos activités et a également subi celle de l'ouverture de nos magasins de détail au cours des derniers trimestres. Au 31 mars 2019, le fonds de roulement net comprenait des soldes liés à Baffin. Le ratio de rotation du fonds de roulement net, calculé sur les 12 derniers mois au moyen de l'information financière présentée pour chaque trimestre, s'est établi à 20,6 % au 31 mars 2019.

Flux de trésorerie

Le tableau suivant présente un sommaire du tableau consolidé des flux de trésorerie de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2019 par rapport au 31 mars 2018, pour l'exercice clos le 31 mars 2018 par rapport au 31 mars 2017 et pour le trimestre clos le 31 mars 2019 par rapport au trimestre clos le 31 mars 2018.

En millions de dollars canadiens	Pour les exercices clos les 31 mars		Variation en dollars	Pour les exercices clos les 31 mars		Variation en dollars	Pour les trimestres clos en		Variation en dollars
	2019	2018		2018	2017		2019	2018	
Total des flux de trésorerie provenant des (affectés aux) éléments suivants :									
Activités d'exploitation	73,4	126,2	(52,8)	126,2	39,4	86,8	(1,0)	38,0	(39,0)
Activités d'investissement	(82,9)	(34,4)	(48,5)	(34,4)	(27,0)	(7,4)	(14,5)	(7,3)	(7,2)
Activités de financement	3,1	(7,9)	11,0	(7,9)	(9,9)	2,0	0,6	0,8	(0,2)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	(0,3)	1,7	(2,0)	1,7	—	1,7	1,2	1,7	(0,5)
(Diminution) augmentation de la trésorerie	(6,7)	85,6	(92,3)	85,6	2,5	83,1	(13,7)	33,2	(46,9)
Trésorerie au début de la période	95,3	9,7	85,6	9,7	7,2	2,5	102,3	62,1	85,6
Trésorerie à la fin de la période	88,6	95,3	(6,7)	95,3	9,7	85,6	88,6	95,3	(6,7)

Besoins de trésorerie

Nous avons besoin de trésorerie principalement pour financer le fonds de roulement net, les dépenses d'investissement, le service de la dette, et pour les besoins généraux de l'entreprise. La trésorerie provenant des activités d'exploitation constitue notre principale source de fonds pour répondre à nos besoins de trésorerie tout au long de notre cycle annuel. Nous avons également recours à notre facilité renouvelable pour les besoins de trésorerie à court terme et pour avoir des fonds disponibles dans le fonds de roulement net. Notre capacité à financer nos activités, à effectuer les dépenses d'investissement prévues, à respecter nos obligations en vertu de nos emprunts et à rembourser ou refinancer la dette dépend de notre performance opérationnelle et de nos flux de trésorerie futurs, lesquels sont assujettis, entre autres, à la conjoncture économique, financière et commerciale, qui est parfois indépendante de notre volonté. La nature saisonnière de nos activités d'exploitation a une incidence importante sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont habituellement plus élevés aux troisième et quatrième trimestres de l'exercice en raison de besoins en fonds de roulement net réduits durant ces périodes et du recouvrement de créances à même les produits gagnés plus tôt dans l'année. La société a aussi bénéficié d'un cycle d'exploitation plus court dans son secteur des ventes directes aux consommateurs, puisque ce canal poursuit sa croissance.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 73,4 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019, comparativement à 126,2 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2018. Cette diminution de 52,8 M\$ des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation est principalement attribuable à l'augmentation du fonds de roulement (98,4 M\$), à la hausse de l'impôt sur le résultat payé (33,6 M\$) et à la hausse des intérêts payés (0,9 M\$), facteurs contrebalancés par des entrées de trésorerie provenant des résultats d'exploitation (80,1 M\$).

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 126,2 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2018, comparativement à 39,4 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2017. Cette augmentation de 86,8 M\$ des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation est principalement attribuable aux entrées de trésorerie provenant des résultats d'exploitation (93,5 M\$), à la baisse de l'impôt sur le résultat payé (12,9 M\$) et à la baisse des intérêts payés (2,7 M\$), facteurs contrebalancés par une augmentation du fonds de roulement (22,2 M\$).

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation se sont chiffrés à 1,0 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2019, comparativement à des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de 38,0 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2018. Cette variation nette de 39,0 M\$ des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation est principalement attribuable à l'augmentation du fonds de roulement (35,9 M\$), à la hausse de l'impôt sur le résultat payé (2,6 M\$) et à la hausse des intérêts payés (0,2 M\$), facteurs contrebalancés par des entrées de trésorerie provenant des résultats d'exploitation (0,3 M\$).

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Pour l'exercice clos le 31 mars 2019, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à 82,9 M\$, comparativement à 34,4 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2018. L'augmentation de 48,5 M\$ des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement a principalement trait à l'acquisition de Baffin (33,6 M\$), aux sorties de trésorerie pour la construction des magasins de détail, aux investissements dans la technologie de l'information et le développement de produits et aux entrées d'immobilisations au titre de l'accroissement de la capacité de fabrication.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à 34,4 M\$, comparativement à 27,0 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2017. La hausse de 7,4 M\$ des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement a principalement trait à l'expansion de nos installations de fabrication et à l'ouverture de quatre magasins de détail, au développement de projets d'espaces-boutiques avec nos grossistes et à l'investissement dans les technologies de l'information pour soutenir les activités au cours de l'exercice 2018. Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement pour l'exercice clos le 31 mars 2018 ont été financés au moyen des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation au cours de l'exercice.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 14,5 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2019, comparativement à 7,3 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2018. L'augmentation de 7,2 M\$ des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement a principalement trait aux investissements continus pour favoriser la croissance, y compris la construction de magasins de détail, aux investissements dans la technologie de l'information et le développement de produits et aux entrées d'immobilisations au titre de l'accroissement de la capacité de fabrication.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement se sont chiffrés à 3,1 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019, comparativement à des flux de trésorerie affectés aux activités de financement de 7,9 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2018. La variation nette de 11,0 M\$ découle principalement du remboursement de tous les montants dus sur la facilité renouvelable.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont établis à 7,9 M\$, comparativement à 9,9 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2017. Les sorties de trésorerie à l'exercice 2018 sont principalement liées au remboursement du solde de la facilité renouvelable de 8,9 M\$. À l'exercice 2017, la société a effectué des opérations de restructuration du capital et de refinancement, ce qui a donné lieu au remboursement de titres d'emprunt subordonnés de 85,3 M\$ et à une distribution de capital aux principaux actionnaires de 121,5 M\$, financés au moyen de la hausse de la facilité d'emprunt à terme de 147,6 M\$ et du produit net de l'appel public à l'épargne de 98,1 M\$. La facilité renouvelable a permis de refinancer la facilité de crédit précédente, de façon à en réduire l'encours à 49,0 M\$ au cours de l'exercice.

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement se sont chiffrés à 0,6 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2019, comparativement à 0,8 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2018. La diminution de 0,2 M\$ des flux de trésorerie provenant des activités de financement est essentiellement attribuable aux emprunts nets remboursés sur la facilité renouvelable, qui ont été plus élevés au cours du trimestre clos le 31 mars 2018 par rapport au trimestre clos le 31 mars 2019.

Dette

Le tableau suivant présente notre dette nette¹ au 31 mars 2019 et au 31 mars 2018.

En millions de dollars canadiens	31 mars 2019	31 mars 2018	Variation en dollars
Trésorerie	88,6	95,3	(6,7)
Facilité renouvelable	—	—	—
Facilité d'emprunt à terme	(152,4)	(146,6)	(5,8)
Dette nette	(63,8)	(51,3)	(12,5)

1. *La dette nette et le ratio de levier financier net sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de ces mesures.*

Au 31 mars 2019, la dette nette s'élevait à 63,8 M\$, comparativement à 51,3 M\$ au 31 mars 2018. La hausse de 12,5 M\$ s'explique surtout par une baisse de 6,7 M\$ de la trésorerie au 31 mars 2019 et une augmentation de 5,8 M\$ du capital dû aux termes de la facilité d'emprunt à terme découlant de l'appréciation du dollar américain.

La dette nette moyenne représente un ratio de levier financier net de 0,6 fois le BAIIA ajusté calculé sur les 12 derniers mois au 31 mars 2019.

Facilité renouvelable

Canada Goose et ses filiales entièrement détenues, soit Canada Goose Inc. et Canada Goose International AG, disposent d'une facilité renouvelable auprès d'un consortium de prêteurs. La facilité renouvelable est assortie d'engagements d'un montant de 200,0 M\$ qui augmentent jusqu'à 250,0 M\$ durant la période de pointe allant du 1^{er} juin au 30 novembre. En outre, la facilité renouvelable comprend un engagement sous forme de lettre de crédit d'un montant de 25,0 M\$. Toutes les obligations aux termes de la facilité renouvelable sont garanties sans condition par la société et, sous réserve de certaines exceptions, par nos filiales américaines, suisses, britanniques et canadiennes. La facilité renouvelable arrive à échéance le 3 juin 2021 et prévoit les cas de défaillance courants.

Les emprunts en vertu de la facilité renouvelable peuvent, à notre gré, être maintenus de temps à autre à titre a) d'emprunts au taux préférentiel, qui portent intérêt à un taux annuel équivalent à la marge applicable pour les emprunts au taux préférentiel, majorée du taux préférentiel, b) d'acceptations bancaires, sur la base d'un produit escompté, compte tenu du taux d'escompte en vigueur majoré d'un taux annuel équivalent à la marge applicable pour les commissions d'acceptation, c) d'emprunts au taux de base de remplacement, qui portent intérêt à un taux annuel équivalent à la marge applicable pour les emprunts au taux de base de remplacement, majorée du taux de base de remplacement, d) d'emprunts au taux de base européen, qui portent intérêt à un taux annuel équivalent à la marge applicable pour les emprunts au taux de base européen, majorée du taux de base européen, e) d'emprunts au taux LIBOR, qui portent intérêt à un taux annuel équivalent à la marge applicable pour les emprunts au taux LIBOR, majorée du taux LIBOR, ou f) d'emprunts au taux EURIBOR, qui portent intérêt à un taux annuel équivalent à la marge applicable pour les emprunts au taux EURIBOR, majorée du taux EURIBOR applicable.

Une commission d'engagement est prélevée sur la tranche moyenne quotidienne inutilisée de la facilité renouvelable. La commission d'engagement sera de 0,25 % par année si l'utilisation moyenne en vertu de la facilité renouvelable dépasse 50 % et de 0,375 % si l'utilisation moyenne en vertu de la facilité renouvelable est inférieure à 50 %. En ce qui concerne les lettres de garantie, des frais de lettres de crédit s'accumuleront sur le total de la valeur nominale des lettres de crédit en cours aux termes de la facilité renouvelable, selon un taux équivalent à la marge applicable pour les emprunts au taux LIBOR. En ce qui concerne les lettres de crédit documentaires et commerciales, les frais de lettres de crédit s'élèveront à 50 % de la marge applicable pour les emprunts au taux LIBOR. Des frais de façade seront prélevés sur le total de la valeur nominale des lettres de crédit en cours, selon un taux équivalent à 0,125 % par année. En outre, nous payons à l'agent administratif des frais de suivi de un millier de dollars par mois aux termes de la facilité renouvelable.

La facilité renouvelable comporte des clauses restrictives financières et non financières qui pourraient avoir une incidence sur la capacité de la société à prélever des fonds. Au 31 mars 2019 et pour l'exercice clos à cette date, la société respectait toutes les clauses restrictives.

Aux 31 mars 2019 et 2018, la société avait remboursé tous les montants dus en vertu de la facilité renouvelable, ce qui a donné lieu à la comptabilisation de charges de financement différées connexes de 1,2 M\$ et de 1,7 M\$, respectivement, dans les autres passifs à long terme.

La société avait une capacité d'emprunt inutilisée de 165,5 M\$ en vertu de la facilité renouvelable au 31 mars 2019 (2018 – 97,8 M\$). Les montants en vertu de la facilité renouvelable peuvent être empruntés, remboursés et empruntés de nouveau pour financer les besoins généraux de l'entreprise et sont disponibles en dollars canadiens, en dollars américains, en euros et, sous réserve d'un plafond total de 40,0 M\$, en d'autres devises approuvées par la convention de crédit régissant la facilité renouvelable.

Facilité d'emprunt à terme

La société et Canada Goose Inc. disposent d'une facilité d'emprunt à terme d'un montant de 113,8 M\$ US auprès de la succursale des îles Caïmans de Credit Suisse AG, à titre d'agent administratif et d'agent des sûretés, et certaines institutions financières, à titre de prêteurs; cette facilité d'emprunt à terme arrivera à échéance le 2 décembre 2021. Toutes les obligations aux termes de la facilité d'emprunt à terme sont garanties sans condition par la société et, sous réserve de certaines exceptions, par nos filiales américaines, britanniques et canadiennes. La facilité d'emprunt à terme prévoit les cas de défaillance courants.

La facilité d'emprunt à terme porte intérêt au taux LIBOR (sous réserve d'un taux minimal de 1,00 % par année) majoré d'une marge applicable de 4,00 %. L'emprunt peut aussi prendre la forme d'un emprunt au taux de base de remplacement, qui porte intérêt au taux de base de remplacement majoré d'une marge applicable, inférieure de 1,00 % à celle des emprunts au taux LIBOR.

La société a donné la quasi-totalité de ses actifs en garantie pour la facilité d'emprunt à terme. La facilité d'emprunt à terme comporte des clauses restrictives non financières. Au 31 mars 2019 et pour l'exercice clos à cette date, la société respectait toutes les clauses restrictives.

Comme la facilité d'emprunt à terme est libellée en dollars américains, la société réévalue le solde impayé en dollars canadiens à chaque date de bilan. Au 31 mars 2019, le capital des emprunts en vertu de la facilité d'emprunt à terme totalisait 152,4 M\$, comparativement à 146,6 M\$ au 31 mars 2018. Les montants payés d'avance ou remboursés en vertu de la facilité d'emprunt à terme ne peuvent être empruntés de nouveau.

Gestion du capital

La société gère son capital, qui est constitué des capitaux propres (actions à droit de vote subalterne et à droit de vote multiple) et de la dette à long terme (la facilité renouvelable et la facilité d'emprunt à terme), en ayant pour objectif d'assurer un fonds de roulement net suffisant tout au long du cycle d'exploitation annuel et de fournir les ressources financières suffisantes à la croissance des activités afin de satisfaire à la demande à long terme des clients. La direction cible un ratio du BAIIA ajusté sur la dette nette des 12 derniers mois reflétant les besoins saisonniers de financement par emprunt étant donné que le fonds de roulement net est constitué au cours du deuxième trimestre. Le conseil d'administration surveille la gestion du capital de la société sur une base régulière. La société évalue régulièrement la suffisance du capital et sa capacité de financement, puis effectue des ajustements en fonction de sa stratégie, de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque du secteur.

Obligations contractuelles

Le tableau suivant présente un résumé de nos obligations contractuelles importantes et d'autres obligations au 31 mars 2019.

En millions de dollars canadiens	Pour les exercices clos les 31 mars						Total
	2020	2021	2022	2023	2024	Par la suite	
Créditeurs et charges à payer	110,4	—	—	—	—	—	110,4
Facilité renouvelable	—	—	—	—	—	—	—
Facilité d'emprunt à terme	—	—	152,4	—	—	—	152,4
Billet à payer	—	3,0	—	—	—	—	3,0
Engagements de paiement d'intérêts liés à la dette à long terme ¹	9,9	9,9	6,6	—	—	—	26,4
Contrats de location simple	32,4	36,0	34,5	32,9	30,6	87,0	253,4
Obligations au titre des régimes de retraite	—	—	—	—	—	2,2	2,2
Total des obligations contractuelles	152,7	48,9	193,5	32,9	30,6	89,2	547,8

1. Les engagements de paiement d'intérêts sont calculés en fonction du solde de l'emprunt et du taux d'intérêt à payer sur la facilité d'emprunt à terme, soit 6,50 % au 31 mars 2019.

Au 31 mars 2019, nous avons d'autres obligations à long terme, notamment des provisions au titre des garanties, des frais de résiliation de contrats conclus avec des agents, des retours sur ventes et des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, ainsi que des passifs d'impôt différé. Ces obligations à long terme n'ont pas été incluses dans le tableau ci-dessus, car le calendrier et le montant des paiements futurs sont incertains.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

La société n'a conclu aucun arrangement hors bilan qui a, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence significative actuelle ou future sur sa situation financière, ses produits et ses charges, ses résultats d'exploitation, sa liquidité, ses dépenses d'investissement ou ses ressources en capital.

CAPITAL SOCIAL EN CIRCULATION

Canada Goose est une société ouverte et les actions à droit de vote subalterne sont cotées à la Bourse de New York (NYSE : GOOS) et à la Bourse de Toronto (TSX : GOOS). Au 24 mai 2019, il y avait 59 151 443 actions à droit de vote subalterne émises et en circulation, et 51 004 076 actions à droit de vote multiple émises et en circulation.

Au 24 mai 2019, il y avait 2 392 106 options en circulation en vertu des régimes de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres de la société, et les droits étaient acquis à cette date pour 988 644 de ces options et pour 10 650 des unités d'actions restreintes. Chaque option peut être exercée pour obtenir une action à droit de vote subalterne. Nous nous attendons à ce que les unités d'actions restreintes soient payées, au moment du règlement, au moyen de l'émission de une action à droit de vote subalterne par unité d'action restreinte.

INFORMATIONS QUANTITATIVES ET QUALITATIVES SUR LE RISQUE DE MARCHÉ

Les transactions que nous effectuons dans le cours normal de nos activités nous exposent à certains risques liés au marché. Ces risques sont principalement associés aux taux de change et aux taux d'intérêt.

Risque de change

Risque de change lié aux flux de trésorerie d'exploitation

Nos états financiers annuels sont présentés en dollars canadiens, mais une partie de l'actif net de la société est libellée en devises, principalement en dollars américains, en euros, en livres sterling, en francs suisses, en yuans chinois, en dollars de Hong Kong et en couronnes suédoises par l'intermédiaire de ses établissements à l'étranger situés aux États-Unis, au Royaume-Uni, en France, en Suisse, à Hong Kong, en Chine et en Suède. En outre, nos transactions en yuans chinois et en dollars de Hong Kong augmenteront au fur et à mesure que nos activités dans la région de la Chine élargie prendront de l'ampleur. Le montant net des actifs monétaires libellés en monnaies autres que le dollar canadien qui sont détenus par des entités dont la monnaie fonctionnelle est le dollar canadien est converti en dollars canadiens au taux de change en vigueur à chaque date du bilan. Nous nous exposons en conséquence à des profits et à des pertes de change. Les produits et les charges de tous les établissements étrangers sont convertis en dollars canadiens à des taux de change des devises qui avoisinent les taux en vigueur aux dates auxquelles ils sont comptabilisés. Une appréciation des devises par rapport au dollar canadien se traduira par une augmentation des produits qui aura une incidence positive sur le bénéfice d'exploitation et le bénéfice net, tandis qu'une dépréciation des devises par rapport au dollar canadien aura l'effet contraire.

Nous sommes également exposés aux fluctuations des prix des achats libellés en dollars américains en raison des variations du taux de change en dollars américains. Une dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain se traduira par une augmentation des coûts des matières premières qui aura une incidence négative sur le bénéfice d'exploitation et le bénéfice net, tandis qu'une appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain aura l'effet contraire.

Depuis l'exercice 2016, nous avons mis en place des instruments dérivés sous forme de contrats à terme afin de gérer la majeure partie de notre exposition actuelle et prévue aux fluctuations des taux de change du dollar américain, de l'euro, de la livre sterling, du franc suisse, du yuan chinois, du dollar de Hong Kong et de la couronne suédoise pour les produits et l'approvisionnement. À compter de l'exercice 2017, certains contrats de change à terme ont été désignés comme couvertures de flux de trésorerie et comptabilisés comme telles.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des contrats de change à terme et les sommes correspondantes au 31 mars 2019.

(en millions)	Montant du contrat	Principales devises
Contrat de change à terme visant l'achat de dollars canadiens	155,0 \$ US	Dollar américain
	72,9 €	Euro
Contrat de change à terme visant la vente de dollars canadiens	65,9 \$ US	Dollar américain
	32,7 €	Euro
Contrat de change à terme visant l'achat d'euros	2,1 CHF	Franc suisse
	588,5 CNY	Yuan chinois
	16,0 £	Livre sterling
	121,6 HKD	Dollar de Hong Kong
	10,7 SEK	Couronne suédoise
Contrat de change à terme visant la vente d'euros	11,4 CHF	Franc suisse
	1,0 £	Livre sterling

Risque de change lié aux paiements de capital et d'intérêts sur la facilité d'emprunt à terme

Les montants disponibles en vertu de la facilité d'emprunt à terme et d'une partie de la facilité renouvelable sont libellés en dollars américains. D'après l'encours de 152,4 M\$ (113,8 M\$ US) de la facilité d'emprunt à terme au 31 mars 2019, une baisse de 0,01 \$ de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain donnerait lieu à une diminution de notre bénéfice net de 1,1 M\$ (2018 – 1,1 M\$) seulement en raison de l'incidence de cette fluctuation du taux de change sur ces emprunts.

Le 18 octobre 2017, la société a conclu des transactions sur dérivés pour couvrir une partie de son exposition au risque de change lié aux paiements de capital et d'intérêts sur la facilité d'emprunt à terme.

La société a conclu un contrat de change à terme à échéance éloignée pour acheter un montant de 75,0 M\$, soit un montant équivalant à 59,4 M\$ US, évalué à la date de transaction, afin de fixer le risque de change sur le montant en capital connexe de la facilité d'emprunt à terme jusqu'à l'échéance (2 décembre 2021). Les profits et les pertes latents sur la juste valeur du contrat à terme sont comptabilisés au poste « Frais de vente, généraux et administratifs » de l'état du résultat net.

La société a aussi conclu un swap de devises en vendant des emprunts à taux variable de 50,0 M\$, soit un montant équivalent à 40,0 M\$ US, évalué à la date de transaction, portant intérêt au taux LIBOR majoré de 4,00 %, et en recevant des emprunts à taux fixe de 50,0 M\$ portant intérêt à un taux de 5,80 %. Ce swap de devises a été désigné au moment de son établissement et est comptabilisé à titre de couverture des flux de trésorerie et, dans la mesure où la couverture est efficace, les profits et pertes latents sont inclus dans les autres éléments du résultat global et reclassés dans l'état du résultat net, puisque les transactions couvertes connexes ont une incidence sur le bénéfice net.

Simultanément, la société a conclu un deuxième swap de devises en vendant des emprunts à taux fixe de 50,0 M\$ portant intérêt à un taux de 5,80 % et en recevant des emprunts à taux fixe de 50,0 M\$, soit un montant équivalent à 34,0 M€, portant intérêt à un taux de 3,84 %. Ce swap de devises a été désigné et est comptabilisé à titre de couverture de l'investissement net dans la filiale européenne de la société. Les couvertures de l'investissement net sont comptabilisées d'une manière similaire à la comptabilisation des couvertures de flux de trésorerie, et les profits et pertes latents sont inclus dans les autres éléments du résultat global. Les montants inclus dans les autres éléments de résultat global sont reclassés en résultat net au cours de la période où l'établissement à l'étranger est cédé ou vendu.

Risque de taux d'intérêt

Nous sommes exposés à un risque de taux d'intérêt principalement lié aux variations des taux d'intérêt sur les emprunts en cours en vertu de notre facilité renouvelable et de notre facilité d'emprunt à terme. Au 31 mars 2019, la société avait remboursé tous les montants dus en vertu de la facilité renouvelable. L'encours de la dette en vertu de la facilité d'emprunt à terme s'élevait à 152,4 M\$ au 31 mars 2019 et porte actuellement intérêt à 6,50 %. Compte tenu du solde moyen pondéré des emprunts qui étaient en cours en vertu de la facilité renouvelable au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019, une augmentation de 1,00 % du taux d'intérêt moyen sur nos emprunts aurait entraîné une augmentation de 0,6 M\$ de nos charges d'intérêts pour l'exercice. Par conséquent, une augmentation de 1,00 % du taux d'intérêt moyen de la facilité d'emprunt à terme aurait donné lieu à une hausse des charges d'intérêts d'un montant additionnel de 1,5 M\$, dans la mesure où le risque n'est pas couvert. L'incidence des variations futures des taux d'intérêt sur nos charges d'intérêts dépendra principalement du montant brut de nos emprunts à ce moment.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le 9 décembre 2013, la société a conclu la convention de gestion d'une durée de cinq ans avec certains membres du groupe Bain Capital, laquelle a été résiliée après la conclusion du PAPE le 21 mars 2017, conformément aux modalités de la convention de gestion. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2017, la société a engagé des frais de gestion de 10,3 M\$, dont un montant de 9,6 M\$ versé au moment de la résiliation.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2017, la société a engagé des charges d'intérêts de 3,8 M\$ en ce qui a trait aux titres d'emprunt subordonnés à payer à Bain Capital. Les titres d'emprunt subordonnés et les intérêts courus ont été remboursés en totalité le 2 décembre 2016 dans le cadre de la restructuration du capital.

La société conclut à l'occasion avec ses principaux actionnaires et des organismes liés à des membres de son conseil d'administration des transactions dans le cadre desquelles elle engage des charges afin d'obtenir des services commerciaux. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019, la société a engagé des charges de 1,0 M\$ (2018 – 1,4 M\$), calculées à la valeur d'échange, auprès de sociétés liées à certains actionnaires. Les soldes nets dus à des parties liées s'élevaient à 0,1 M\$ au 31 mars 2019 (2018 – 0,1 M\$).

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019, la société a engagé des charges relatives à la location de locaux et d'autres coûts d'exploitation à payer aux entités liées au fournisseur Baffin, pour un total de 0,6 M\$. Aux termes de la convention d'achat, la société a convenu d'acquérir à leur réception les stocks qui étaient en transit au moment de l'acquisition. Pour l'exercice clos le 31 mars 2019, les achats de stocks se sont élevés à 3,0 M\$. Les montants connexes à payer à des entités liées à Baffin s'élevaient à néant au 31 mars 2019. Parallèlement à l'acquisition de Baffin, un montant de 3,0 M\$ est à payer au fournisseur Baffin le 1^{er} novembre 2020 et il sera imputé à la charge de rémunération sur une période de deux ans.

Veuillez vous reporter à la rubrique 7B, « Principaux actionnaires et transactions entre parties liées – Transactions entre parties liées », pour une analyse des autres transactions entre parties liées.

Modalités des transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées sont réalisées selon les modalités prévues dans une entente approuvée, ou sont approuvées par le conseil d'administration de la société.

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les membres du conseil d'administration, le président et chef de la direction et les dirigeants qui relèvent directement du président et chef de la direction.

En millions de dollars canadiens	Pour les exercices clos les 31 mars		
	2019	2018	2017
Avantages du personnel à court terme	13,2	10,4	5,4
Avantages du personnel à long terme	0,1	—	—
Indemnités de cessation d'emploi	—	0,2	0,4
Rémunération fondée sur des actions	2,9	1,6	4,5
Charge de rémunération	16,2	12,2	10,3

MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Nos états financiers annuels ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB. La préparation de nos états financiers exige que nous exercions notre jugement et fassions des estimations qui influent sur les montants présentés des actifs, des passifs, des produits et des charges. Nous établissons nos estimations en fonction de notre expérience et de diverses hypothèses que nous jugeons raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations, si les hypothèses et les conditions ne sont pas les mêmes. Nos principales méthodes comptables sont décrites plus en détail dans les notes annexes de nos états financiers annuels, mais nous sommes d'avis que les méthodes comptables et les estimations ci-dessous sont cruciales du point de vue de nos activités et de la compréhension de nos résultats financiers.

En date du 1^{er} avril 2018, la société a adopté IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, et IFRS 9, *Instruments financiers*, qui n'ont pas eu d'incidence significative sur les états financiers. Se reporter à la rubrique « Changements de méthodes comptables » ci-dessous pour une description de l'incidence de l'adoption de ces nouvelles normes.

Nous présentons ci-dessous les méthodes comptables pour lesquelles les jugements posés et les principales sources d'incertitude relatives aux estimations sont, à notre avis, susceptibles d'avoir la plus grande incidence sur les montants comptabilisés dans les états financiers annuels.

Comptabilisation des produits. Les produits représentent la contrepartie à laquelle la société s'attend à avoir droit lorsqu'elle vend des marchandises dans le cours normal de ses activités. Les produits sont présentés après déduction des taxes de vente, des retours estimés, des rabais sur ventes et des escomptes. La société comptabilise des produits lorsqu'elle a convenu des modalités avec son client, que les droits contractuels et les modalités de paiement ont été établis, que le contrat présente une substance commerciale, qu'il est probable que la contrepartie sera recouvrée par la société et que des critères précis relativement au transfert du contrôle au client ont été remplis pour chacune des activités de la société, comme il est décrit ci-dessous.

- i) Les produits tirés des ventes en gros se composent des ventes de marchandises de la société à des revendeurs tiers (qui comprennent les distributeurs internationaux et les détaillants). Les produits tirés de la vente en gros de marchandises sont comptabilisés lorsque le contrôle des marchandises a été transféré au revendeur, ce qui dépend des modalités des ententes conclues avec chaque revendeur, déduction faite d'une provision estimative pour les retours sur ventes.

À son gré, la société peut annuler la totalité ou une partie d'une commande ferme de ventes en gros. Dans ce cas, la société est tenue de rembourser tout paiement anticipé et tout dépôt effectué par les revendeurs pour les marchandises qui n'ont pas été fournies. Tous les paiements anticipés sont donc inclus dans l'état de la situation financière à titre de charges à payer.

- ii) Les produits tirés des ventes directes aux consommateurs proviennent des ventes réalisées par l'intermédiaire des activités de commerce en ligne de la société et dans les magasins de détail de la société. Les ventes découlant des activités de commerce en ligne sont comptabilisées au moment estimé de la livraison au client, déduction faite d'une provision estimative pour retours sur ventes, lorsque le contrôle des marchandises a été transféré de la société au client. Les ventes réalisées dans nos magasins de détail sont comptabilisées lorsque les marchandises sont remises au client au point de vente, déduction faite d'une provision estimative pour retours sur ventes.

La politique de la société consiste à vendre la marchandise par le canal de ventes directes aux consommateurs, avec un droit de retour limité, généralement d'une durée de 30 jours. L'estimation des retours et la provision connexe sont fondées sur l'expérience passée.

L'obligation de la société au titre des garanties est d'échanger ou de réparer les marchandises défectueuses selon les conditions de garantie habituelles. L'obligation au titre des garanties est comptabilisée à titre de provision lorsque la marchandise est vendue.

Stocks. Les stocks sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation; nous devons donc recourir à des estimations liées aux fluctuations liées à l'obsolescence, à la freinte, aux prix de détail futurs, aux conditions saisonnières et aux coûts nécessaires pour vendre les stocks.

Nous examinons périodiquement nos stocks et constituons des provisions, au besoin, pour refléter de façon appropriée les matières premières et les produits finis désuets ou endommagés. De plus, dans le cadre de l'évaluation des stocks, nous constituons également une provision pour freintes de stocks attribuables à la perte ou au vol de marchandises en nous appuyant sur les tendances historiques observées lors des dénombrements des stocks réels.

Dépréciation d'actifs non financiers (goodwill, immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles). Nous devons exercer un jugement lorsque nous déterminons les regroupements d'actifs qui composeront nos unités génératrices de trésorerie (les « UGT ») aux fins des tests de dépréciation des immobilisations corporelles. Nous devons aussi faire preuve de jugement pour distinguer les groupes d'UGT appropriés afin de déterminer à quel niveau le goodwill et les immobilisations incorporelles doivent faire l'objet de tests de dépréciation. Nous devons aussi exercer un jugement lorsque nous attribuons la valeur comptable des actifs aux UGT. Aux fins des tests de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles, les UGT sont regroupées au plus bas niveau auquel le goodwill et les immobilisations incorporelles font l'objet d'un suivi à des fins de gestion interne. Un jugement est également posé afin de déceler tout événement déclencheur qui nécessiterait la réalisation d'un test de dépréciation. La société a conclu qu'elle comptait sept UGT et elle effectue des tests de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles sur cette base.

Nous procédons à diverses estimations pour évaluer la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT. Nous déterminons la valeur d'utilité en nous fondant sur des estimations, qui portent notamment sur les prévisions à l'égard des produits futurs, des résultats, du fonds de roulement et des dépenses d'investissement conformément aux plans stratégiques présentés au conseil d'administration de la société. Les taux d'actualisation sont établis d'après des données sur le secteur d'activité qui sont obtenues de sources externes et qui reflètent le risque propre aux flux de trésorerie.

Impôt sur le résultat et autres impôts. L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net et du résultat global, sauf s'ils concernent un regroupement d'entreprises ou des éléments comptabilisés en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global. La direction doit également formuler des jugements en ce qui a trait au classement des transactions et à l'évaluation de l'issue possible des demandes de déductions, notamment en ce qui a trait aux attentes quant aux résultats d'exploitation futurs, à la résorption des différences temporaires et au calendrier de résorption ainsi qu'aux vérifications possibles des déclarations de revenus et autres déclarations par les administrations fiscales des différents territoires où la société exerce ses activités.

Monnaie fonctionnelle. Les éléments compris dans les états financiers annuels des filiales de la société sont évalués en fonction de la monnaie du principal environnement économique au sein duquel l'entité exerce ses activités (la monnaie fonctionnelle). Les états financiers annuels sont présentés en dollars canadiens, le dollar canadien étant notre monnaie fonctionnelle et notre monnaie de présentation.

Instruments financiers. Un actif ou un passif financier est comptabilisé lorsque la société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Nous concluons des instruments financiers avec des institutions bien cotées et solvables, ainsi que des instruments sur les marchés liquides pour lesquels les cours sont faciles à obtenir.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'actifs et de passifs financiers (autres que des actifs et des passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net) sont ajoutés à la juste valeur des actifs ou des passifs financiers ou en sont déduits, selon le cas, au moment de la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition d'actifs ou de passifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés immédiatement en résultat net.

Les actifs et les passifs financiers sont ensuite évalués comme il est expliqué ci-dessous.

i) Actifs financiers non dérivés

Les actifs financiers non dérivés comprennent la trésorerie et les créances clients, qui sont évaluées au coût amorti. La société comptabilise initialement les débiteurs et les dépôts à la date à laquelle ils sont créés. La société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif arrivent à expiration ou lorsqu'elle transfère les droits de percevoir les flux de trésorerie contractuels de l'actif financier dans le cadre d'une transaction dans laquelle la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés.

ii) Passifs financiers non dérivés

Les passifs financiers non dérivés comprennent les créditeurs, les charges à payer, la facilité renouvelable et la facilité d'emprunt à terme. La société comptabilise initialement les instruments d'emprunt émis à la date à laquelle ils sont créés. Tous les autres passifs financiers sont comptabilisés initialement à la date de transaction à laquelle la société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, ces passifs financiers sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. La société décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont exécutées, annulées ou ont expiré.

iii) Instruments financiers dérivés

Les dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle le contrat dérivé est conclu, et ils sont réévalués à la juste valeur à chaque date de clôture par la suite. La méthode de comptabilisation du profit ou de la perte qui en résulte dépend si le dérivé constitue un instrument de couverture désigné et efficace. Lorsqu'un instrument financier dérivé, y compris un dérivé incorporé, n'est pas désigné et n'est pas efficace comme élément d'une relation de couverture admissible, toutes les variations de la juste valeur sont immédiatement comptabilisées dans l'état du résultat net, et les coûts de transaction attribuables sont comptabilisés dans l'état du résultat net lorsqu'ils sont engagés. La société n'utilise pas de dérivés à des fins de négociation ou de spéculation.

Les dérivés incorporés sont séparés de leur contrat hôte et comptabilisés séparément si les caractéristiques économiques et les risques du contrat hôte et du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés.

iv) Comptabilité de couverture

La société est exposée au risque des fluctuations du change et a conclu des dérivés de change pour couvrir son exposition à l'égard des transactions prévues. Lorsque la comptabilité de couverture est appliquée, certains critères sont documentés dès la mise en place de la couverture et mis à jour à chaque date de clôture. La société documente les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que ses objectifs en matière de gestion du risque et la stratégie qu'elle emploie pour conclure les opérations de couverture. La société documente également son évaluation, au moment de la mise en place de la couverture et sur une base continue par la suite, du degré d'efficacité des dérivés utilisés dans les opérations de couverture à contrebalancer les variations des flux de trésorerie des éléments couverts.

La juste valeur d'un dérivé de couverture est classée comme un actif ou un passif courant lorsque la durée de l'élément couvert est inférieure à 12 mois et elle est classée comme un actif ou un passif non courant lorsque la durée de l'élément couvert est supérieure à 12 mois.

La partie efficace des variations de la juste valeur des dérivés qui sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie et qui remplissent les conditions nécessaires pour pouvoir être ainsi désignés est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt. Le profit ou la perte lié à la partie inefficace est immédiatement comptabilisé dans l'état du résultat net. Les montants accumulés dans les autres éléments du résultat global sont transférés dans l'état du résultat net pour les périodes pendant lesquelles l'élément couvert a une incidence sur le bénéfice net. Lorsqu'une transaction prévue faisant l'objet d'une couverture donne lieu à la comptabilisation d'un actif ou d'un passif non financier, comme des stocks, les montants sont inclus dans l'évaluation initiale du coût de l'actif ou du passif connexe. Les montants différés sont finalement comptabilisés dans l'état du résultat net.

Les couvertures d'investissement net sont comptabilisées de la même manière que les couvertures de flux de trésorerie, les profits et les pertes latents étant comptabilisés, déduction faite de l'impôt, dans les autres éléments du résultat global. Les montants compris dans les autres éléments du résultat global sont transférés dans l'état du résultat net de la période où l'établissement à l'étranger est sorti ou vendu.

Paiements fondés sur des actions. Les paiements fondés sur des actions sont évalués en fonction de la juste valeur à la date d'attribution, et la société comptabilise une charge de rémunération sur la période de service correspondante. La juste valeur des paiements fondés sur des actions est déterminée au moyen de techniques d'évaluation acceptables.

La société a émis des options sur actions permettant d'acheter des actions à droit de vote subalterne et des UAR en vertu de ses régimes de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres, avant l'appel public à l'épargne du 21 mars 2017 (l'« ancien régime ») et ultérieurement (le « régime général »). En vertu de l'ancien régime, des options ont été attribuées à certains employés de la société et l'acquisition des droits est conditionnelle au respect des conditions de l'ancien régime relatives à la période de service, aux objectifs de rendement et à l'événement de sortie. Il y a deux types d'options sur actions : les options dont les droits sont acquis sur la base de la période de service, ces droits étant fondés sur le temps écoulé et étant généralement acquis sur une période de service de cinq ans, et les options dont les droits sont acquis sur la base du rendement et d'un événement de sortie, ces droits étant acquis au moment où les conditions de rendement sont remplies et où survient un événement de sortie. En vertu du régime général, des options sont attribuées à certains membres de la direction de la société et l'acquisition des droits, généralement sur quatre ans, est conditionnelle au respect des conditions du régime général relatives à la période de service. La charge de rémunération liée aux options et aux UAR est comptabilisée proportionnellement sur la période de service requise, dans la mesure où il est probable que les conditions d'acquisition des droits seront respectées et que l'événement de sortie aura lieu, le cas échéant.

Garantie. Les hypothèses et les estimations critiques utilisées pour déterminer la provision au titre des garanties à la date du bilan portent sur les éléments suivants : le nombre de manteaux devant être réparés ou remplacés; le nombre de manteaux devant être réparés par rapport au nombre de manteaux devant être remplacés; la période au cours de laquelle les réclamations au titre des garanties devraient avoir lieu; le coût des réparations; le coût de remplacement des manteaux et le taux d'intérêt sans risque utilisé pour actualiser la provision. Nous évaluons chaque trimestre les données servant de base à notre estimation pour faire en sorte que la provision tienne compte de l'information la plus récente sur nos marchandises.

Retours sur ventes. Les retours sur ventes se rapportent principalement aux marchandises vendues par l'intermédiaire de notre canal de ventes directes aux consommateurs ayant un droit de retour limité, généralement d'une durée de 30 jours. La société établit ses estimations selon les taux de retours historiques du commerce en ligne et des magasins de détail et vérifie périodiquement les taux de retours réels afin d'évaluer le caractère approprié des taux de retour utilisés.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

Normes publiées et adoptées

Certaines nouvelles normes sont entrées en vigueur au début de l'exercice en cours. L'incidence de leur adoption est décrite ci-dessous.

Produits des activités ordinaires

Avec prise d'effet pour les états financiers annuels et intermédiaires se rapportant aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, l'IASB a publié IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (« IFRS 15 »), qui remplace les directives détaillées relatives aux exigences sur la comptabilisation des produits qui s'appliquaient auparavant en vertu des normes IFRS. Cette nouvelle norme prévoit un cadre général pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, à l'exception des contrats qui entrent dans le champ d'application des normes comptables portant sur les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers. IFRS 15 comporte également des obligations d'information améliorées.

La société a adopté la norme avec prise d'effet le 1^{er} avril 2018 au moyen de la méthode rétrospective modifiée, selon laquelle aucun ajustement des bénéfices non distribués d'ouverture n'a été nécessaire. Les chiffres comparatifs n'ont pas été retraités et continuent d'être présentés selon les normes comptables antérieures. Après avoir analysé les contrats conclus avec ses clients, la société a déterminé que l'application d'IFRS 15 n'entraînait pas d'ajustement aux bénéfices non distribués d'ouverture ni aux états financiers annuels.

À la suite de l'adoption d'IFRS 15, la société a mis à jour les politiques comptables utilisées pour comptabiliser les produits. Se reporter à la rubrique « Méthodes et estimations comptables critiques ».

Instruments financiers

Avec prise d'effet pour les états financiers annuels et intermédiaires se rapportant aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, l'IASB a publié IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), qui remplace IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, ainsi que l'ensemble des versions antérieures d'IFRS 9. IFRS 9 introduit de nouvelles exigences pour le classement et l'évaluation, la dépréciation et la comptabilité de couverture, et elle prévoit également de nouvelles exigences en matière de dépréciation s'appuyant sur un modèle prospectif fondé sur les pertes de crédit attendues. IFRS 9 modifie par ailleurs d'autres normes concernant les instruments financiers, dont IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*.

L'adoption de cette norme par la société le 1^{er} avril 2018 n'a donné lieu à aucun ajustement important des bénéfices non distribués et n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers annuels.

La société a évalué quels modèles économiques s'appliquent aux actifs et passifs financiers détenus et a classé ses instruments financiers dans les catégories appropriées selon IFRS 9. Ce reclassement n'a pas eu d'incidence sur l'évaluation des actifs et passifs financiers. L'adoption du nouveau classement selon IFRS 9 n'a pas entraîné de modification importante de l'évaluation des actifs et passifs financiers.

Le tableau suivant présente le classement initial selon IAS 39 et le nouveau classement selon IFRS 9 des actifs et passifs financiers de la société.

Actif/passif	Classement initial selon IAS 39	Nouveau classement selon IFRS 9
Trésorerie	Prêts et autres créances	Coût amorti
Créances clients	Prêts et autres créances	Coût amorti
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs	Coût amorti
Facilité renouvelable	Autres passifs	Coût amorti
Facilité d'emprunt à terme	Autres passifs	Coût amorti
Dérivés n'entrant pas dans une relation de couverture	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais du résultat net

Le reclassement des actifs financiers est requis si l'objectif du modèle économique dans lequel ils sont détenus change ultérieurement à leur comptabilisation initiale, si ce changement est important compte tenu des activités de l'entité. Le reclassement des passifs financiers n'est pas permis.

À la suite de la transition, les dérivés de la société désignés comme couvertures continuent de respecter les critères de la comptabilité de couverture, de sorte que les justes valeurs sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global à la fois selon IAS 39 et IFRS 9.

L'application du modèle des pertes de crédit attendues pour la provision pour créances douteuses n'a pas entraîné de modification importante à la correction de valeur pour perte de valeur de la société, et les pertes de crédit attendues seront évaluées sur la durée de vie de l'actif, soit habituellement le cycle des ventes en gros annuel.

Nous avons mis à jour nos politiques comptables à la suite de l'adoption d'IFRS 9. Se reporter à la rubrique « Méthodes et estimations comptables critiques ».

Paiement fondé sur des actions

Avec prise d'effet pour les états financiers annuels et intermédiaires se rapportant aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, l'IASB a publié une modification d'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, visant à clarifier la manière de comptabiliser certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions. L'adoption de la norme par la société avec prise d'effet le 1^{er} avril 2018 n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers annuels.

Normes publiées, mais non entrées en vigueur

Certaines nouvelles normes IFRS ou nouvelles modifications et interprétations des normes IFRS existantes ont été publiées, mais ne sont pas encore entrées en vigueur et n'ont pas été adoptées de manière anticipée par la société. La direction s'attend à ce que les prises de position soient adoptées dans les méthodes comptables de la société pour la première période ouverte après la date d'entrée en vigueur de la prise de position. Des informations sur les nouvelles normes, modifications et interprétations sont présentées ci-après.

Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »), qui remplace IAS 17, *Contrats de location*, ainsi que les interprétations connexes. La norme établit un nouveau cadre pour la comptabilisation par le preneur qui exige que la quasi-totalité des actifs liés à des contrats de location simple soient inscrits à l'actif et qu'un passif correspondant soit comptabilisé. La nouvelle norme cherche à donner un portrait plus complet des actifs loués et des passifs connexes et à améliorer la comparabilité entre les sociétés qui louent des actifs et les sociétés qui achètent des actifs. IFRS 16 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 et elle doit être appliquée de manière rétrospective. La norme permet l'application de diverses méthodes de transition et mesures de simplification lors de l'adoption initiale, et les choix les plus importants sont décrits ci-dessous.

La société adoptera la norme avec prise d'effet le 1^{er} avril 2019 au moyen de la méthode rétrospective modifiée selon laquelle l'effet cumulatif de l'application initiale sera comptabilisé dans le solde d'ouverture des bénéfices non distribués et aucune information financière des périodes antérieures ne sera retraitée. En vertu de la méthode rétrospective modifiée, la société a évalué l'actif au titre du droit d'utilisation à sa valeur comptable nette amortie comme si la norme avait été appliquée depuis le début du contrat de location, mais en fonction du taux d'actualisation à la date d'application initiale. La société a utilisé des connaissances acquises *a posteriori* pour déterminer la durée du contrat de location à la date de première application.

La société a déterminé que le taux d'actualisation au moment de l'adoption initiale correspond à son taux d'emprunt marginal pour chaque actif loué ou portefeuille d'actifs loués présentant des caractéristiques semblables en ce qui concerne la solvabilité de la société, la durée initiale du contrat de location, la qualité de l'actif loué sous-jacent et le contexte économique dans lequel l'actif loué est situé.

IFRS 16 devrait avoir une incidence significative sur les états consolidés de la situation financière de la société. La société est en train de finaliser son évaluation et, selon les estimations actuelles, elle prévoit comptabiliser des actifs au titre de droits d'utilisation de l'ordre de 130 M\$ à 150 M\$ et des obligations locatives connexes de l'ordre de 140 M\$ à 160 M\$, compte non tenu de l'incidence de l'impôt différé connexe. Les passifs au titre des loyers différés en vertu de la norme existante seront ajustés dans les bénéfices non distribués d'ouverture.

En avril 2019, la société a comptabilisé des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives additionnels qui ont eu une incidence allant de 55 M\$ à 65 M\$ sur les contrats de location dont la date de début est postérieure à la transition.

CHANGEMENT DE DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE AVEC PRISE D'EFFET LE 1^{ER} AVRIL 2019

L'exercice 2019 et les exercices antérieurs de la société se clôturaient le 31 mars de chaque année. À compter de l'exercice 2020 et pour les exercices ultérieurs, la société adoptera un cycle de présentation de l'information financière de 52 ou de 53 semaines, comme c'est couramment le cas dans le secteur du commerce de détail, et l'exercice se clôturera le dimanche le plus rapproché du 31 mars. L'exercice 2020 se clôturera le 29 mars 2020. Les trimestres de l'exercice 2020 se clôtureront le 30 juin, le 29 septembre et le 29 décembre 2019.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont définis dans les règles 13a-15(e) et 15d-15(e) de l'Exchange Act.

En se basant sur l'évaluation de la direction, le chef de la direction et le chef des finances de la société ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information de la société n'étaient pas efficaces au 31 mars 2019, en raison des faiblesses significatives dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société qui sont décrites ci-dessous.

Aucun ajustement significatif n'a été apporté à nos états financiers annuels en raison de procédures complémentaires mises en œuvre par la direction. Par conséquent, la direction a conclu que les états financiers consolidés audités de la société, déposés en tant que partie du présent rapport annuel, donnent une image fidèle, dans tous leurs aspects significatifs, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie de la société pour les périodes présentées, conformément aux normes IFRS.

Rapport annuel de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est responsable de l'établissement et du maintien d'un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière [au sens des règles 13a-15(f) et 15d-15(f) de l'Exchange Act], et elle a conçu ces contrôles internes à l'égard de l'information financière de manière à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux normes IFRS.

La direction de la société, sous la supervision et avec la participation du chef de la direction et du chef des finances, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au 31 mars 2019, d'après les critères énoncés dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (le « cadre du COSO de 2013 »). En se fondant sur l'évaluation effectuée, la direction a conclu que les faiblesses significatives décrites ci-dessous existaient au 31 mars 2019. Notre évaluation ne tient pas compte des contrôles à l'égard de l'information financière de Baffin Limited, qui a acquis les actifs de Baffin Inc. le 1^{er} novembre 2018 dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. Les activités de Baffin acquises représentaient moins de 5 % du total de l'actif consolidé de la société et moins de 10 % de l'actif net consolidé de la société au 31 mars 2019.

Une faiblesse significative dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière est une déficience, ou une combinaison de déficiences, du contrôle interne à l'égard de l'information financière qui entraîne une possibilité raisonnable qu'une anomalie significative dans les états financiers annuels ou intermédiaires d'une société ne puisse être prévenue ou décelée en temps opportun par les contrôles internes de cette société.

Au 31 mars 2018, la direction avait relevé certaines faiblesses significatives dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société. Au cours de l'exercice 2019, la direction a apporté les changements suivants au contrôle interne à l'égard de l'information financière afin de corriger les faiblesses significatives relevées dans les composantes évaluation des risques et suivi du contrôle interne :

- Embauche d'un conseiller externe doté d'une expertise et bénéficiant de ressources importantes pour aider la direction dans tous les éléments du programme de contrôle interne, y compris l'évaluation des risques, les processus et la conception des contrôles internes;
- Constitution d'une plus grande équipe avec une combinaison de conseillers externes et d'employés internes, y compris un directeur de l'audit interne, pour planifier et mettre en œuvre les tests, y compris l'assurance qualité, avant l'exercice 2018, ce qui a permis de relever les déficiences et de les signaler aux responsables des contrôles;

- Contrôle régulier de l'état du programme par des cadres supérieurs de l'équipe des finances, y compris le chef des finances, pour garantir la responsabilisation tout au long du programme;
- Évaluation détaillée des risques pour repérer les principaux comptes et processus d'affaires, de même que les contrôles connexes, qui s'appuyait sur la mise en correspondance des processus, de concert avec les principaux responsables des contrôles;
- Consolidation du comité directeur du contrôle interne afin de favoriser la responsabilisation au sein de l'entreprise. Le comité directeur a exercé une surveillance pour le programme et les responsables des contrôles en assurant le suivi des plans correctifs et de la progression des tests;
- Amélioration de la surveillance financière de ses nouvelles filiales en Asie par l'entremise de réunions sur la performance opérationnelle avec les équipes de direction locales à la fin de chaque mois;
- Conception de contrôles des processus pour les nouvelles activités, comme les activités de la société en Asie, les changements aux systèmes de TI et les contrôles à l'égard de l'information financière sur les regroupements d'entreprises et les nouvelles normes comptables.

Tel qu'il est présenté ci-dessus, nous avons investi des montants importants dans notre environnement informatique et ajouté des ressources essentielles dans toute l'organisation, plus particulièrement dans l'équipe des finances, afin d'établir un environnement de contrôle interne durable. Malgré ces progrès, la direction a déterminé qu'elle n'avait pas corrigé les faiblesses significatives relevées au 31 mars 2018 dans deux composantes du contrôle interne, tel qu'il est décrit par le cadre du COSO de 2013 (activités de contrôle et information et communication). Relativement aux activités de contrôle, la direction n'a pas conçu ni maintenu des contrôles efficaces à l'égard des éléments suivants, qui représentent chacun une faiblesse significative : a) la réalité et l'exactitude des produits et l'existence des débiteurs connexes, ainsi que les contrôles d'accès aux données du fichier maître du client; b) l'existence et l'évaluation des stocks, y compris la détermination du coût des stocks et les contrôles d'accès aux données du fichier maître des stocks. La faiblesse significative de la composante information et communication se rapporte à l'évaluation de l'exactitude et de l'exhaustivité de l'information utilisée lors de l'exécution des contrôles internes, principalement en ce qui a trait aux feuilles de calcul créées à partir des données extraites de notre progiciel de gestion intégré (le « PGI »). En raison de ces déficiences du contrôle, il existe une possibilité raisonnable que des anomalies significatives dans les états financiers de la société ne puissent être prévenues ou détectées à temps dans l'avenir.

En raison des faiblesses significatives relevées, la direction, y compris le chef de la direction et le chef des finances, a conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière n'était pas efficace au 31 mars 2019. Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., le cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant qui a audité nos états financiers inclus dans le présent rapport annuel, a émis un rapport d'attestation sur l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 mars 2019. Son rapport d'attestation est inclus dans le présent rapport annuel.

Activités et plan de correction

La direction a pris les mesures suivantes pour s'employer à corriger les faiblesses significatives susmentionnées :

- Mise à niveau de son progiciel de gestion intégré (« PGI ») le 1^{er} avril 2019, en prenant en considération l'amélioration de la fonctionnalité du système, la correspondance des rôles d'utilisateur avec la séparation des tâches, l'utilisation d'outils de production de rapports et la gestion des données de base.
- Embauche d'un vice-président de l'audit interne et de la prévention des pertes à la fin du quatrième trimestre de 2019 pour diriger la gouvernance et les essais relatifs aux contrôles internes à l'égard de l'information financière;
- Embauche de personnel d'audit interne pour soutenir le vice-président de l'audit interne et de la prévention des pertes;
- Ajout d'objectifs de correction des contrôles aux objectifs de rendement officiels de la direction afin d'accroître la prise en charge et la responsabilité des contrôles.

La direction prévoit prendre les mesures additionnelles suivantes au cours de l'exercice 2020 :

- Mise à jour des processus pour refléter les changements aux processus d'affaires et aux contrôles découlant du nouveau PGI;
- Conception et mise en application de contrôles dans le nouveau PGI relativement au processus d'octroi des droits d'accès aux utilisateurs, à la gestion des données de base et à la production de rapports;
- Embauche d'employés additionnels dotés d'aptitudes et d'une expertise en présentation de l'information financière, en audit interne et en correction des contrôles internes dans toute l'entreprise à l'échelle mondiale;
- Formation des responsables des contrôles en matière d'exécution et d'attestation des contrôles, particulièrement en ce qui a trait aux informations utilisées dans les contrôles;
- Augmentation de la fréquence des tests des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

La haute direction a discuté des faiblesses significatives décrites ci-dessus avec le comité d'audit, qui continuera à examiner les progrès accomplis relativement à ces activités de correction.

Alors que la société continue d'évaluer son contrôle interne à l'égard de l'information financière et de travailler à l'améliorer, la direction peut décider de prendre des mesures additionnelles en vue de s'attaquer à des déficiences du contrôle. Les faiblesses significatives ne peuvent être considérées comme corrigées avant que les contrôles pertinents ne soient utilisés pour une période de temps suffisante et que la direction ait conclu, grâce à des essais, que ces contrôles fonctionnent efficacement. À l'heure actuelle, aucune assurance ne peut être donnée que les mesures et les efforts de correction permettront dans les faits de corriger les faiblesses significatives décrites ci-dessus ou de prévenir l'existence d'autres faiblesses significatives dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société dans l'avenir. Nous ne connaissons pas le délai précis nécessaire pour corriger entièrement les faiblesses significatives relevées ci-dessus. Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque ». La direction, y compris le chef de la direction et le chef des finances, ne prévoit pas que les contrôles et procédures de communication de l'information ou le contrôle interne à l'égard de l'information financière empêcheront toutes les anomalies, même si les mesures de correction sont mises en œuvre et améliorées davantage en vue de résoudre les faiblesses significatives. La conception de tout système de contrôle interne est fondée en partie sur certaines hypothèses concernant la probabilité d'événements futurs, et rien ne garantit qu'une conception donnée permettra d'atteindre les objectifs établis dans toutes les conditions futures potentielles.

Changements dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière

À l'exception de ceux qui sont décrits ci-dessus, au cours du trimestre et de l'exercice clos le 31 mars 2019, il n'y a eu aucun changement au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société [au sens des règles 13a-15(f) et 15d-15(f) de l'Exchange Act] qui a eu une incidence significative, ou pourrait raisonnablement avoir une incidence significative, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.